

MUSÉES ROYAUX

DOSSIER

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

L'ÉTAT

*du Droit de reproduction
des œuvres acquises par l'État*

Numéro du dossier : *5253*

Numéro d'inventaire :

433 L

NUMÉRO
D'ORDRE

DATE
DE LA PIÈCE

ANALYSE

+ autorisations de reproduction

*N° 5253
Droits de reproduction*

9 Maart 1949.

Geachte Heer,

In verband met uw schrijven van 7 Maart 1949 sta ik U toe in het Maandblad "De Verkenner" de foto van het schilderij "De Val der Opstandige engelen", van Bruegel vrij van rechten te reproduceren.

Hoogachtend.

De Hoofdconservator,

Paul FIERENS.

Den heer J. DE MAEGD,
Secretaris voor Pers en Propaganda,
Koninklijkestraat, 267,
Brussel

Geachte Heer,

~~Heer~~ In verband met uw schrijven van
7 maart 1949 ~~dat ik u mede sta ik~~
u toe in het maandblad "De Verkenner" de
foto van het schilderij "De val der Opstandige
Engelen" van T. Poueget, ~~te reproduceren~~
vrij van rechten te reproduceren
Hooftgedrukt

De Hoofdedrukker



Brussel, 7 Maart 1949

Aan de heer Directeur
van het Museum voor Schone Kunsten
Museumstraat 9
Brussel

Zeer Geachte Heer,

We zouden graag in ons maandblad DE VERKENNER, orgaan van de jeugdbeweging VLAAMS VERBOND DER KATHOLIEKE SCOUTS, een reproductie geven, geheel of gedeeltelijk van "De val der opstandige engelen" door Breughel.

Ik ben zo vrij U te vragen of U ons toelating kunt verlenen de foto die in ons bezit is (van de schilderij) te reproducen. Zo niet, vernamen we graag welke weg we moeten volgen en of er eventueel geen uitleendienst bestaat van clichés.

Hopende dat U gunstig op dit verzoek zult kunnen ingaan, vermits het hier gaat om een opvoedende taak in de jeugdbeweging, tekenen we met de meeste hoogachting.

J. De Maegd,
Secretaris voor Pers en Propaganda
i.o. *J. Baran*

P.S.- Kunnen we dringend antwoord bekomen daar we deze reproductie in het Aprilnummer zouden willen plaatsen ?



droit de reproduction

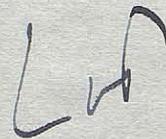
21 août 1946.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 19 août dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une autorisation aux publications de nos reproductions dans une édition, vaut pour toute l'édition, qu'elle comporte 5.000 ou 50.000 exemplaires.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

LE CONSERVATEUR EN CHEF,



L. van Puyvelde.

Maison d'Édition
Ad. WESMAEL-CHARLIER, S.A.
69, rue de Fer, 69
NAMUR.

MAISON D'ÉDITION

AD. WESMAEL-CHARLIER, S. A.

Tél. 20148

C. C. P. 33571

R. C. 66

Namur, le 19 août 1946.

69, rue de Fer.

Monsieur le Directeur
Musée Moderne
9, rue du Musée
Bruxelles.

Monsieur le Directeur,

du 13 août et vous en remercions.

Nous avons bien reçu votre lettre

Permettez-nous de vous faire remarquer
que la solution que vous adoptez pour chaque édition peut créer des
difficultés.

En effet, une édition peut comporter
par exemple 5.000 exemplaires comme elle peut en comporter, par exemple,
20.000. Dès lors, nous souhaiterions connaître le prix forfaitaire qui
serait demandé, non seulement pour une édition, mais pour toutes les
éditions subséquentes possibles, ceci afin d'éviter tout malentendu.

Nous nous excusons de vous importuner

et vous présentons, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées,

Un administrateur,

Mcmael

x

13 août 1946.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 7 août, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le droit de reproduction de 50 fr. est exigé pour une édition entière et non pas pour chaque exemplaire.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Lof

MAISON D'ÉDITION

AD. WESMAEL-CHARLIER, S. A.

Tél. 20148
C. G. P. 33571
R. C. 66

Namur, le 7 août 1946.

69, rue de Fer.

Monsieur le Directeur
Musée Moderne
9, rue du Musée
Bruxelles.

Monsieur le directeur,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de la réponse que vous nous donnez concernant la reproduction de la " Fatale Nouvelle " de Bource.

Vous nous écrivez: " 50 frs par droit de reproduction ". Nous supposons que cela veut dire que moyennant cette somme forfaitaire de 50 frs, nous pourrions donc faire figurer cette photo dans tous les exemplaires de l'ouvrage "Anthologie" de Gérard et Mallinger à laquelle elle est éventuellement destinée.

Pour la bonne règle et pour éviter tout malentendu, auriez-vous l'extrême obligeance de nous confirmer votre accord à ce sujet ?

Monsieur le directeur, nous vous en remercions et vous présentons, nos salutations distinguées.

Un administrateur,

Wesmael

droit de reproduire

30 Juli 1946.

Geachte Heer,

In antwoord op uw schrijven van 27 Juli 11. heb ik de eer U mede te deelen dat de zestien reproducties door U genomen van onze werken toen zij verbleven in het Rijksmuseum en in het Boymans Museum, genomen werden zonder onze voorafgaandelijke toelating.

Ik kan U derhalve niet de toestemming verleen en waarom U vraagt.

Met de meeste achting.

DE HOOFDCONSERVATOR,



L. van Puyvelde.

De Heer H. BUYS,
Uitgever,
" De Eekatte" K 39
LOCHEM (HOLLAND)

H. BUYS

PUBLISHER
EDITOR

LOCHEM (HOLLAND), 27 Juli 1946.
„DE EEKATTE“ K 39

Aan de Directie van het
Museum voor Schoone Kunsten,
B r u s s e l.

Hooggeachte Heer,

Voor een reproductiewerk over Vlaamsche kunst, dat over eenigen tijd zal verschijnen, liet ik zestien kleurenfoto's maken van verschillende meesterwerken, o.a. van de volgende, die uit Uw Museum afkomstig zijn:

1. Dieric Bouts: La sentence de l'empereur 3.24 X 1.82.
2. Gérard David: L'adoration des Mages 0.83 X 0.66.
3. Antoine van Dyck: Portrait d'homme 0.73 X 0.59
4. Le Maître de Flémalle: L'Annonciation 0.58 X 0.64.
5. Hans Memling: Portrait de Van Barbara, Van Vlaenderberch, femme de Van Willem Moreel 0.375 X 0.28.
6. Pieter Pauwel Rubens: Paysage avec la chasse d'Atalante 1.155 X 1.71.
7. Rogier van der Weyden: Portret d'Antoine, Batard de Bourgogne
0.39 X 0.285.
8. Jacob Jordaens: Allégorie de la fécondité 1.80 X 2.4.
9. Jan Gossaert van Mabuse: Les deux donateurs 0.70 X 0.23

Het werk zal een welverzorgde luxe-uitgave worden met kleurenreproducties op fijn Engelsch kunstdrukpapier, het formaat van het boek wordt 28 bij 37.5 cm.

Teneinde te voorkomen, dat minderwaardige reproducties in omloop worden gebracht en tevens om te boek tegen nadruk te beschermen, wordt op de titelbladzijde in de Fransche en de Engelsche taal gedrukt:

Printed in the Netherlands; all rights reserved for all countries including the U.S.A. and the U.S.S.R. Copyright by H. BUYS, Lochem, Netherlands.

Beleefd verzoek ik U, mij mede te deelen, of U bereid is, mij hiervoor toestemming te verleen, voor zoover het betreft de hierboven genoemde reproducties van de uit Uw Museum afkomstige schilderijen.

In afwachting van Uw debetreffende berichten, verblijfje

met de meeste hoogachting,

H. Buys

28 novembre 1945

Monsieur E. BONTINCK

Akkergeraast, 24

GAND

--

Cher Monsieur Bontinck,

Monsieur le Conservateur en chef me charge de vous informer qu'il a donné un avis favorable aux trois demandes formulées. Comme suite à cette décision, je passe immédiatement commande chez Gevaert d'une boîte de 12 films 30 x 40 et 20 films 24 x 30 pour radiographies et 2 douzaines de plaques 13 x 18 Infra-rouge et le filtre pour cette opération.

Je vous ferai parvenir incessamment la photo de l'homme au chapeau (rayons X) ainsi que le diapositif et la photo d'Enfant du Crivilli.

M. van Puyvelde vous donne l'autorisation de reproduire ces documents aux conditions fixées dans votre lettre du 25/II/45, sans avoir à acquitter de droits de reproduction.

Je vous informerai de l'arrivée des plaques et du filtre Infra-rouge dès leur réception et si vous aviez la possibilité de passer par le Musée pour les premières prises de vues, votre expérience me serait d'un grand secours et je vous en serais infiniment reconnaissant.

Agréez, Monsieur Bontinck, mes salutations distinguées.

E. BONTINCK, DR SC.

GENT, 25 November 1945
AKKERGEMSTRAAT, 24

Den Heer Leo van Puyvelde
Hoofdconservator
BRUSSEL

Geachte Heer Hoofdconservator,

Ja
Ik was gisteren bij den photograaf De Sutter om hem te vragen enkele details van schilderijen en X-stralen opnamen te vervaardigen. Zoudt ge hem niet in de mogelijkheid willen stellen speciale films, alsook platen voor infrarood-~~platen~~ met aangepast filter rechtstreeks te betrekken van Gevaert ?

Ja
Er was ook een aanvraag van mij voor X-stralen van een deel van den "Man met den Hoed" (Maes-Vermeer ?). Nu was toevallig een proeffilm aanwezig in het laboratorium. Kan ik niet het deel dat mij interesseert in photo krijgen ?

Ja
Zoudt U me voorts niet willen ontslaan van het betalen van reproductierechten (50 frs per photo), omdat dit voor wetenschappelijke publicaties en illustratie van technische werken... uit mijn zak moet komen? Het is wel verstaan dat de photo's niet zullen gebruikt worden voor platenwerken of monographieën.

Lub
Ik verblijf intusschen

met de meeste hoogachting

E. Bontinck

6 septembre 1945.

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 24 août dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise à reproduire des tableaux de nos Musées dans un livre sur la peinture flamande, par le professeur Cammaerts.

Pour le tableau d'Eugène Laermans, les droits d'auteur devraient être payés aux enfants Bourotte, 73, rue Souveraine, à Bruxelles; pour ceux de James Ensor, à l'auteur lui-même, qui habite rue du Flandre, à Ostende; pour ceux d'Eugène Smits, je ne pourrais vous dire qui sont les héritiers. Les œuvres de de Brackeleer peuvent être librement reproduites.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

*ajouté les mentions
sur leur liste
remoyé*

Leo van Puyvelde.

Mademoiselle Lileen V. Smith,
Avalon Press Limited,
13 Grosvenor Place,
LONDON S.W.1. (England)

AVALON PRESS LIMITED

13 Grosvenor Place, London, S.W.1

24th August, 1945,

The Director,
MUSEE ROYALE DES BEAUX-ARTS,
Rue Royale,
B r u s s e l s,

Dear Sir,

In collaboration with the Central Institute of Art and Design here, we are producing a book on Flemish Painting by Professor Emile Cammaerts, and in it we wish to include illustrations of the paintings on the attached list. We already have good photographs, and we understand that the originals are in Brussels.

If the originals are in your Museum, we should be happy to know -

- (a) the size in centimetres of each original picture,
- (b) your official permission to reproduce,
- (c) ~~your~~ to whom any copyright fee for reproduction should be paid?

We apologise for troubling you, but we have been unable to obtain this information in England.

Thanking you in anticipation of an early reply,

I am,

Yours faithfully,

*Power without
qualis dicitur
non apponendum*
Eileen J. Smith

AVALON PRESS LIMITED,

Enclosure,

27 juillet 1939

Messieurs,

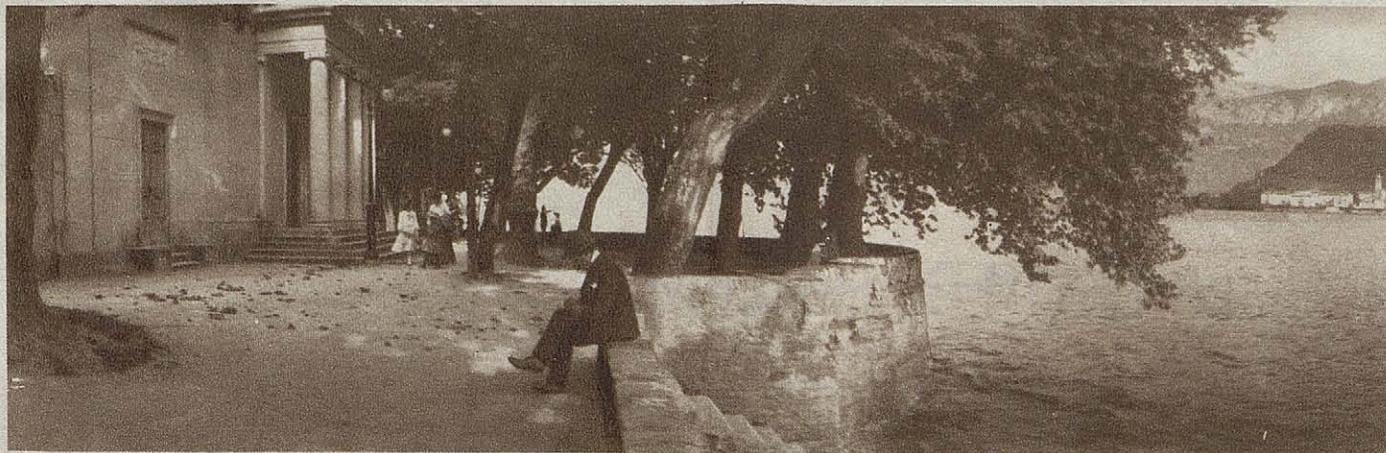
Comme suite à votre lettre du 26 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous pouvez commencer le travail dès lundi prochain si vous êtes porteur des autorisations des auteurs des tableaux.

Jadis M Vanden Beckhoudt avait ses bureaux 3 place Royale et habitait croyons nous chaussée de Vleurgat..Il faisait de longs séjours dans le midi. Peut être pourriez vous téléphoner au Département des Beaux-Arts 52 boulevard du Régent au service du droit de suite t.129434.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Etablissements Van Cortenberg.

Monsieur Hermès.



Catalogues Industriels
Edition d'Art

REGISTRE DU COMMERCE
BRUXELLES N° 32.839

C^T VAN CORTENBERGH

Maison Fondée en 1870

BRUXELLES, le 26 Juillet 1939

12, Rue de l'Empereur.

Offset
Typographie

Monsieur Demette .
Comptable des musées royaux .
Bruxelles .

Monsieur ,

Je vous remercie infiniment de votre aimable missive du 24 crt . J' ai immédiatement écrit aux différentes adresses que vous avez bien voulu me communiquer . Mais il en est une qu' il ne m' a pas été possible d' établir : celle de Mr. Van den Eeckhoudt ; agent de change . Ce nom n' existe pas dans l' annuaire de la Bourse , ni comme agent , délégué ou banquier . N' y a - t - il pas eu erreur . ?

D' autre part , comme nos ouvriers spécialisés doivent photographier les tableaux en vue de leur sélection en couleurs , nous nous permettons de vous demander l' autorisation d' effectuer ce travail au cours des deux ou trois prochains lundis .

S' il vous était possible de donner une suite favorable à cette requête , nous pourrions déjà commencer lundi prochain.

Vous remerciant vivement à l' avance , nous vous prions de croire , Monsieur , à l' expression de nos sentiments les plus distingués ,

;

Col Hermes

8 mars 1939.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 3 mars, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à titre tout à fait exceptionnel et sans que cela puisse créer un précédent, votre opérateur pourra travailler dans les galeries de nos Musées les jours où ceux-ci sont accessibles au public. Je vous rappelle le dépôt d'usage de deux exemplaires de chaque cliché, pour nos collections.

Veillez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Conservateur en chef,
Le Conservateur,

A Monsieur THILL,
157, rue Potagère,
Bruxelles.

MAISON
ERN. THILL



Fondée en 1898

IMPRESSIONS PHOTO-MÉCANIQUES
TOUS TRAVAUX D'ART ET D'INDUSTRIE
SPÉCIALITÉ DE CARTES VUES
PRODUCTION JOURNALIÈRE : 160.000 CARTES

157, RUE POTAGÈRE, 157 • BRUXELLES (3)
TÉLÉP. 17.62.42 (2 lignes) • TÉLÉG. : THILL 17.62.42 Brux.
Compte chèq. post. 26.909 • Reg. du Comm. Brux. N° 414

Bruxelles, le 3 mars, 1939.

Dossier Aut/S.

Annexe

Monsieur LAES.
Conservateur-Adjoint du
Musée Royal de Bruxelles.

Rue de la Régence. BRUXELLES.

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, l'autorisation pour un de mes opérateurs-spécialistes, de prendre une série de clichés photographiques au Musée; ces clichés sont destinés à la confection des cartes-vues du comptoir de vente de votre Musée.-

Mon opérateur s'est rendu au Musée hier, où il lui a été signalé que, seul le mardi, le travail photographique pouvait être autorisé.-

Comme il s'agit de prendre une série de clichés importante, je voudrais surtout vous demander si, à titre exceptionnel, vous ne pourriez pas autoriser mon opérateur à travailler les autres journées également. En effet les cartes-vues devraient être fournies avant la période touristique et d'autre part je n'ai pu opérer plus tôt par suite du manque de lumière.-

J'ose espérer, Monsieur le Conservateur, que vous voudrez réserver une suite favorable à ma demande, ce dont je vous remercie déjà.-

Je crois inutile de vous dire que mon opérateur prendra toutes précautions voulues pour ne gêner en rien la circulation des visiteurs, et d'autre part se conformera strictement aux autres instructions que vous jugeriez utile de lui donner.-

Dans l'attente de vous lire je vous présente, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma considération distinguée.-

AU VERSO LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.

POUR ERN. THILL
LE DIRECTEUR

2 mars 1940.

doit de afhandeling

Waarde Heer,

Ik had order gegeven aan de diensten van ons Museum U voldoening te schenken in de maat van onze krachten. Het spijt me zeer dat de Heer Demeter U nog niet een bepaald antwoord heeft gegeven.

Recht tot reproductie hebt gij voor al de schilderijen van De Braekeler die ons toebehooren.

De heer Demeter moet U schrijven welke schilderijen gefotografeerd zijn. Het zal moeilijk zijn de andere uit ^{een} schuilhoek te halen.

Met mijn beste groeten.

Den heer Walther Vanbeselaere,
Lesgever aan de Rijksuniversiteit,
Lange Mere, 14

GENT

HOOGER INSTITUUT
VOOR
KUNSTGESCHIEDENIS
EN OUDHEIDKUNDE

UNIVERSITEIT GENT

LANGE MERE, 14, GENT

GENT 29 Februari 1940.

Zeer Geachte Heer Hoofdconsrvator,

Mag ik zoo vrij zijn Uedele mijn schrijven van 18 Februari in herinnering te brengen, insluitende een dubbele vraag; vooreerst die tot het bekomen van het recht-tot-reproductie van een vijftiental De Brae-keleer-schilderijen in het bezit van het Koninklijk Museum voor Moderne Kunst, en vervolgens de vraag tot het bekomen van photos-in-bruikleen van vermelde schilderijen en bij ontstentenis van deze, de toelating tot het nemen van de ontbrekende photos. Wil mij verontschuldigen, Zeer Geachte Heer Hoofdconservator, dat ik aandrings, doch mijn uitgever wacht op het afbeeldingsmateriaal!

Met den meesten eerbied en met de meeste
hoogachtóng,

W. Vanbeselaere

Walther Vanbeselaere,
Lesgever aan de Rijksuniversiteit.

Aan Professor-Doctor
L. Van Puyvelde
Hoofdconservator der Koninklijke
Musea, te Brussel.

HOOGER INSTITUUT
VOOR
KUNSTGESCHIEDENIS
EN OUDHEIDKUNDE

UNIVERSITEIT GENT

LANGE MERE, 14, GENT

GENT 18. II. 40

BRUSSEL

- oui* 1. Kapel in de St Jacobskerk (met geknielde figuren).
2. De Aardrijkskundige.
oui 3. De Catechismusles.
Nou 4. De Vrouw bij het gordijn.
oui 5. Voorstudie voor 4.: op breeder formaat. (met kleeren over een stoel).
oui 6. De Man aan het Venster
7. Schets voor nr. 6
8. Gezicht op Antwerpen.
oui 9. Dorp langs de Schelde.
oui 10. Zaal in het Waterhuis.
oui 11. Zaal in het Waterhuis.
oui 12? De Kaartspelers.
13. Stilleven met speelgoed ,etc.
14. Witte Rozen.
oui 15. De Volksvrouw.
16. Sneeuwbalbloemen: stilleven.

W. Van der Louw

Monsieur De Meher,

Là où je n'indique rien c'est que Madame
De Mehercker doit chercher dans ses clichés,
elle le saura pour demain me dit-elle -
bela me paraît être une des de Brackeleer

L'Yalentic

HOOGER INSTITUUT
VOOR
KUNSTGESCHIEDENIS
EN OUDHEIDKUNDE

UNIVERSITEIT GENT

LANGE MERE, 14, GENT

GENT - Sint Amandsberg
Steenweg op Antwerpen, 514
den 18en Februari 1940.

*Beantw.
aan de Koninklijke Musea
der Koninklijke Musea
van België*

91

Mijnheer de Hoofdconservator,

Tegen 1 Maart moet ik tekst en illustratiemateriaal (± 55 afbeeldingen) klaar hebben voor een korte De Braekeleer-monographie. Mag ik Uedele, met allen verschuldigde eerbied vragen 1/ mij de toelating te verleen, hierbij gevoegd lijstje van schilderijen tot Uw Museum behoorend, te reproduceeren, en 2/ of er mogelijkheid bestaat, goed fotomateriaal van bedoelde schilderijen van het Museum in bruikleen te krijgen om de vereischte cliché's te laten maken. En indien zulks niet mogelijk is, zou de fotograaf van het Instituut de ontbrekende opnamen ter plaatse mogen komen nemen?

Inmiddels onderteeken ik, Zeer Geachte Heer Hoofdconservator,
met den meesten eerbied en de meeste hoogachting,

W. Vanbeselaere.

Professor, Dr. L. van Puyvelde
Hoofdconservator
der Koninklijke Musea
van België.

Walther Vanbeselaere,
lesgever aan het Kunsthistorisch
Instituut.

20 juin 1938.

A.

Madame,

Je vous accorde bien volontiers l'autorisation de reproduire dans votre revue le tableau de De Vriendt représentant le "chant de Noël" que conserve notre musée d'Art moderne.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Madame W. B. Ferguson,
810, Broadway,

Nashville-Tennessee
U.S.A.

GENERAL BOARD OF CHRISTIAN EDUCATION

METHODIST EPISCOPAL CHURCH, SOUTH

EDITORIAL DEPARTMENT

C. A. BOWEN, SECRETARY

810 BROADWAY, NASHVILLE, TENNESSEE

CHILDREN'S PUBLICATIONS
MARY P. FERGUSON
ASSOCIATE EDITOR

June 7, 1938

EDITH KENT BATTLE
MARTHA DUBERRY
ASSISTANT EDITORS

Modern Museum
Brussels,
Belgium.

Dear Sirs:

I am writing to ask if I may reproduce the picture, "Chant de Noel," by De Vriendt. I wish to reproduce this picture in black and white in a magazine for Sunday school teachers. May I have an early reply.

Very truly yours,

Mary P. Ferguson
Mrs. W. B. Ferguson

MPF:B

12 février 1938

Monsieur le Directeur administratif

Comme suite à votre lettre du 9 et Editions N.G./DB nous avons l'honneur de vous faire savoir qu'il est nécessaire d'avoir au préalable l'autorisation de l'auteur, le baron James Ensor, de reproduire son oeuvre un trichromie. Voulez-vous donc faire le nécessaire auprès de lui.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

A Monsieur Nossent

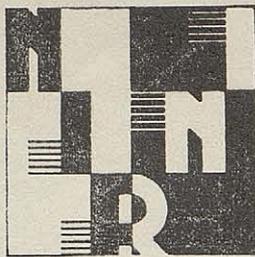
Directeur Administratif
de l'I.N.R.

Bruxelles

TELEFOON 11.47.22
POST-CHECKREKENING 5468
TELEGRAMADRES:
BRUSSEL — N. I. R.

TÉLÉPHONE 11.47.22
CHÈQUES POSTAUX 54.68
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
I. N. R. - BRUXELLES

BELGISCH NATIONAAL INSTI-
TUUT VOOR RADIO-OMROEP



INSTITUT NATIONAL BELGE
DE RADIODIFFUSION

1A, BOLWERKSTRAAT — BRUSSEL

1A, RUE DU BASTION — BRUXELLES

A la Direction des
Musées Royaux des Beaux-Arts
section: Musée Moderne

place du Musée,

Bruxelles.

C.
V. Editions.

O.
N. N.G./DB.

DEN
LE 9 février 1938

BETR.
OBJET

N. B. — Adressez toute correspondance impersonnel-
lement à l'I. N. R., 1A, rue du Bastion, Bruxelles.

N. B. — Alle briefwisseling richten aan het N. I. R., 1A, Bol-
werkstraat, Brussel; nooit aan en bepaald persoon.

Monsieur le Directeur,

L'I.N.R. éditera sous peu une brochure-pro-
gramme consacrée à la musique impressionniste. Il entre dans nos
intentions de reproduire en trichromie sur la couverture, le ta-
bleau " La Musique Russe " par James Ensor.

Nous vous prions de bien vouloir nous autori-
ser à faire photographier cette toile en couleurs.

Ayant appris que le tableau en question se
trouve pour le moment dans la réserve, nous vous saurions gré de
nous fixer date et heure pour la prise de vue.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions
d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération
distinguée.

Le Directeur Administratif,

J. J.

A. Nossent.

3 septembre 1937

Messieurs,

M. le Conservateur en chef, en congé, me fait savoir que vous êtes autorisé à publier par reproduction notre tableau de Tintoret.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Fratelli Alinari

Florence.



FRATELLI ALINARI - SOC. AN.

ISTITUTO DI EDIZIONI ARTISTICHE (I. D. E. A.)

FIRENZE (107) / VIA NAZIONALE, 8

CASA FONDATA NEL 1854 / NEGOZI A FIRENZE, ROMA, NAPOLI
CAPITALE SOCIALE L. 1.800.000 INTERAMENTE VERSATO

60.000

RIPRODUZIONI
FOTOGRAFICHE
AD UN COLORE
ED A COLORI
D'OPERE D'ARTE
DI OGNI EPOCA



FAC-SIMILI
DI DISEGNI DI
GRANDI
MAESTRI



COPIE AD OLIO
SU TELA



LP.

Firenze 30 Agosto 1937

Spett. Direzione del
MUSEO NAZIONALE di BRUXELLES

Saremmo molto grati se cotesta Spett. Direzione volesse compiacersi di autorizzare la riproduzione fotografica del "Bozzetto per il trafugamento del corpo di San Marco", molto gentilmente concesso per la esposizione a Venezia, nella mostra centenaria commemorativa del Tintoretto.-

Certi della benevolenza di cotesta Spett./Direzione, e ringraziando - con perfetta considerazione.

FRATELLI ALINARI Soc. An.
I. D. E. A.
Il Consigliere Delegato

allegato: coupon reponse

*Accordo d'autorizzazione
a pubblicare nelle tute*

C. P. E. FIRENZE N. 11771

C. C. POSTALE N. 51465

TELEF. 22-103

CODE USED A. B. C. 5th ED

TELEGR.: IDEA-FIRENZE

16 juin 1937.

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre, je vous autorise volontiers à reproduire le Portrait du Dr Schöner qui se trouve actuellement à l'exposition Cranach dans vos Musées.

Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

M. Heck
Direktor der Staatlichen Bildstelle
Breite Strasse, 37,
BERLIN C.2

Der Direktor
der
Staatlichen Bildstelle
(Meßbildanstalt)
Lgb.-Nr. 219/37

Berlin C 2, Breite Straße 37
den 2.6. 1937.
Fernsprecher: C 1 Berolina 1005

An den
Herrn Direktor des Königlichen Museums
der schönen Künste,
B r ü s s e l

Die Staatliche Bildstelle zu Berlin beabsichtigt,
in der augenblicklich im Deutschen Museum stattfindenden
Cranach-Ausstellung eine Reihe von fotografischen Aufnah-
men nach Gemälden und Zeichnungen herzustellen. Wir wür-
den es sehr begrüßen, auch Leihgaben auswärtiger Kunst-
sammlungen mit aufnehmen zu können und bitten hiermit ganz
ergebenst um Ihre freundliche Zustimmung, von dem aus
Ihrer Sammlung stammenden Werk:

Kat. Nr. 74 Bildnis des Dr. Johann Schöner (Nr.122)
eine fotografische Aufnahme für unser Archiv anfertigen
zu dürfen.

Für Ihre freundlichen Bemühungen danken wir
verbindlichst und zeichnen

mit vorzüglicher Hochachtung

In Vertretung:

Heuk

Monsieur le Conservateur en chef

La firme Deloeul dont nous avons repris les clichés a obtenu
de la main de Meunier l'autorisation de reproduire toutes ses oeuvres
du Musée, Nous sommes donc à couvert. D'un autre côté, L'Etat qui a
repris le musée Meunier, a également repris ~~les~~, je crois les droits.

notre

*Mon
refaire la lettre*

MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE



CABINET
DU
CONSERVATEUR EN CHEF

BRUXELLES, LE 10 juin 1937
9, RUE DU MUSÉE

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 4 juin, j'ai l'honneur de vous faire connaître que tous les tableaux figurant sur votre liste sont libres de droit de reproduction.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Willems Van Handenhove
à Bruxelles,

*Non,
pour Conf. Munnis
Cher
l'adresse
Munnis*

10 juin 1937

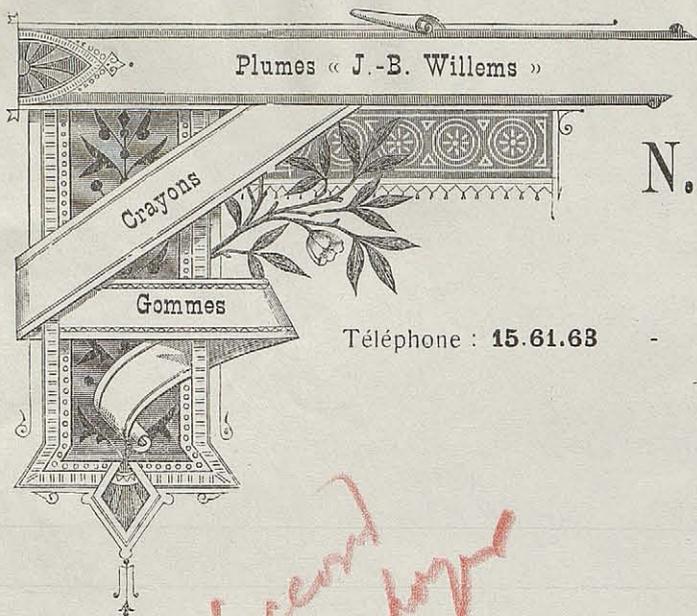
Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 4 juin ,j'ai l'honneur de vous faire connaître que tous les tableaux figurant sur votre liste sont libres de droit de reproduction.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Willems Van Handenhove
à Bruxelles,



Maison d'Éditions et Papeteries EURÉKA

N. Willems-Van Handenhove

358^A, Rue des Palais, Bruxelles

Téléphone : 15.61.63

Rég. Comm. : 16620

Compte Ch. Post : 37335

Bruxelles, le 4 Juin 1937.

*Accord
Van Handenhove*

Messieurs,

En réponse à votre estimée lettre du 3 courant, j'ai l'avantage de vous faire savoir que le livre que je vais éditer, est un manuel d'Histoire de Belgique destiné à l'enseignement.

J'évous remets ci-dessous, la liste des tableaux pour lesquels je désirerais obtenir l'autorisation de leur reproduction:

- a) La Justice de Bauduin VII à la hache (tabl. de J. Lies-Lucas).
- b) L'adoration de l'Agneau Mystique (tabl. de J. Van Eyck).
- c) Les Anges musiciens (tabl. de H. Memling).
- d) Serment de la Joyeuse entrée de l'Archiduc Charles d'Autriche (tabl. de H. Leys).
- e) Abdication de Charles Quint (tabl. de Gallait).
- f) Le Compromis des Nobles (tabl. de Biefve).
- g) Portrait du Duc d'Albe (A. Moro).
- h) La Furie Espagnole (tabl. de H. Leys).
- i) La Descente de Croix (tabl. de Rubens).
- j) L'Épreuve du Feu (tabl. de Bouts).
- k) St Martin partageant son manteau (tabl. de Van Eyck).
- l) Le Roi boit (tabl. de Jordaens).
- m) Épisode de la guerre des Paysans (tabl. de Consta Meunier).
- n) Épisode de la révolution de 1830 (" de Wappers).
- o) Mariage de Leopold I avec la Princesse Marie-Louise d'Orléans (tabl. de Court).

Dans l'espoir de recevoir une réponse favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

A la Direction des Musées Royaux
des Beau-Arts de Belgique,
9, Place du Musée,
Bruxelles.

3 juin 1937

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 26 mai nous vous serions bien obligé de nous faire connaître le genre de livre que vous allez éditer.

Les photographies peuvent être reproduites s'il s'agit d'artistes morts depuis plus de 50 ans.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguées.

Pr le Conservateur en chef,

Maison Willems
rue des Palais 358A.
Bruxelles,

• MEMORANDUM •

MAISON D'ÉDITION & PAPETERIES

J.-B. WILLEMS-VAN DEN BORRE

N. WILLEMS-VAN HANDENHOVE, Successeur

491-493, Chaussée d'Anvers, BRUXELLES.

C^t Chèques Postaux N° 37335 — Téléphone Br. 1561.63 — Reg. du Commerce Bruxelles n° 166.20

358, RUE DES PALAIS

À la Direction des Musées Royaux
des Beaux-Arts,

E/V.

Bruxelles,

le 26 Mai 1937.

Messieurs,

Je viens par la présente, vous demander l'autorisation de reproduire dans le livre que je vais éditer, les tableaux & œuvres d'art dont je vous ai demandé les photos par mes lettres des 4 & 5 Mai.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

*Demander
quel livre
et si les reproductions
seront bonnes*

16 février 1937.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 9 février, j'ai le plaisir de vous faire savoir que je vous autorise volontiers à reproduire en couleurs le "Roi boit", de Jordaens, qui se trouve dans nos Musées.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Messieurs Mather & Crowther Ltd.
Lancaster Place,
London W.C. 2

MATHER & CROWTHER LTD.

INCORPORATED PRACTITIONERS IN ADVERTISING

Telegrams:
Synopsis, Rand, London

BRETENHAM HOUSE
LANCASTER PLACE, LONDON, W.C.2

Telephone:
Temple Bar 3411 (10 LINES)

DMD/SS

The Director,
Le Musée Royal,
BRUSSELS.

9th
Feb.
1937.

Dear Sir,

Some time ago we decided to reproduce, "Le Roi Boit" by Jordeans in an advertisement for our clients, Messrs. Aga Heat Ltd., and our blockmakers were instructed to have the necessary photographs taken in Brussels. It now appears that the blocks have been made and are already in the hands of the magazine publishers, and that contrary to my understanding, no permission has been sought or received from you, Sir, to reproduce this picture in advertisements. I must apologise most sincerely for this grievous oversight, which arose from a misunderstanding between ourselves and our blockmakers.

May I ask that you give me permission retrospectively to reproduce this picture, at whatever fee you think fit? I would add that for similar advertisements we have received the permission of the National Gallery in London, the Tate Gallery, and the Wallace Collection, to reproduce pictures in their possession.

We enclose cuttings of similar advertisements which have already appeared in the same series.

Yours faithfully,
MATHER & CROWTHER LTD.

David Ogilvy
David Ogilvy.

15 Februari 1937.

Hooggeachte Heer,

Het is mij een groot genoegen U de gevraagde foto van "Near
het Leven", door Victor ^{Rouman}, bij afzonderlijke zending te laten opsturen.

Tegen het reproduceeren van Kunstwerken door een Maatschappij
als de uwe hebben wij geen bezwaar. Gaarne geven wij de toelating.

Het is mij een genoegen met "Het Nut" opnieuw in betrekking te
komen. Ik heb heelwat lezingen gehouden over Vlaamsche kunst in de afdeling
van "Het Nut", gedurende den oorlog, en wou het nog wel doen. Daarom ben ik
bij het mooi gedenkboek te hebben ontvangen.

Met de meeste achting.

De Hoofdcenservator,

Prof. Leo van Puyvelde.

Den heer Hovens-Greve,
Algemeen Secretaris van het Maatschappij tot Nut van 't Algemeen
Centraal Station (Kamer 57-59)
AMSTERDAM (Holland)

TELEFOON
46609
POSTGIRO
58082

HOOFDBESTUUR
MAATSCHAPPIJ TOT NUT VAN 'T ALGEMEEN
CENTRAAL STATION (KAMER 57-59) AMSTERDAM

NUTSWET:

Art. 1: Het doel der Maatschappij is: Naar de beginselen van den christelijken godsdienst algemeen volksgeluk te bevorderen....

Art. 2: De Maatschappij streeft naar bereiking van dit doel onafhankelijk van eenige kerkelijke of staatkundige partij.

No. 37.217

AMSTERDAM-C., 4 Februari 1937.

VERZOEKE BIJ ANTWOORD
VERWIJZING NAAR No. VAN
DIT SCHRIJVEN

Aan de directie van het Koninklijk Museum
te
BRUSSEL.

Mijne Heren,

Vele jaren geleden bewonderde ik in Uw museum de beeldengroep "Vers la Vie" van Victor Rousseau, waarvan ik een fotografische reproductie mee naar huis nam.

Thans, bezig met de voorbereiding van een kleine paedagogische uitgave van de Maatschappij tot nut van 't algemeen, betreffende de jongens van 14 tot 20 jaar, treft het mij, dat deze afbeelding zo bijzonder goed weergeeft een karakteristiek van de manlijke jeugd in drie verschillende fasen van deze periode. Daarbij komt, dat de voorstelling spreekt zowel tot eenvoudigen van geest als tot meer ontwikkelden, wat ook de bedoeling van het boekje is, dat onze Maatschappij liet schrijven door een van onze bekende paedagogen, den Heer G. van Veen, adjunct-directeur van het Nutsseminarium voor Paedagogiek. Mijn verzoek is nu, zoudt U ons willen toestaan deze groep als illustratiemateriaal (Titelblad eventueel frontispice) van dit werkje te gebruiken? Wij zullen dan aangeven, dat wij dit doen met toestemming van de directie van het Koninklijk Museum te Brussel.

In het gunstige geval zult U ons verplichten met de toezending van een nieuwe reproductie, daar op de onze de uitgestrekte hand van de jongste niet geheel tot zijn recht komt.

Met dank bij voorbaat,

Hoogachtend,
Uw dw.,

BovensDreue

algemeen secretaris.

Wij veroorloven ons als kleine tegenprestatie U een exemplaar te zenden van ons gedenkboek, dat wij ter gelegenheid van ons 150-jarig bestaan hebben uitgegeven.

10 Januari 1936.

Waarde Heer Leeraar,

Als gevolg op uw schrijven, heb ik de eer U voor te stellen hierondervermelde schilderijen in uw boek te laten reproduceeren. De keuze werd gedaan volgens de algemene aanduiding door U zelf gegeven:

1. C. Meunier, De Puddler
2. C. Meunier, De Oogst
3. A. Verwee, De Monding van de Schelde
4. H. De Brackeleer, Het Winkeltje
5. F. De Brackeleer, De Graaf van Half-Vasten op de School
6. L. Aertan, Het Wrak
7. Ch. De Groux, Het Gebed vóór den Maaltijd
8. J. Stevens, Brussel, 's morgens
9. A. Struys, Het Bezoek aan den Zieke
10. V. de Saedeleer, Winter in Vlaanderen

Als U het verlangt kunnen wij U fotos van deze werken bezorgen tegen 10 frank stuk.

Ik meen U ook te moeten verwittigen dat voor het reproduceeren van werken van Kunstenaars die sedert min dan 50 jaar overleden zijn, ook de toestem-

de heer J. Dierckx,
leeraar aan de Rijksmiddelbare School,
Blankenberge

ming moet gevraagd worden aan de erfgenamen.

Met de meeste achting.

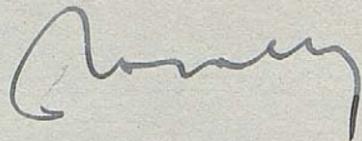
De Hoofdconservator,

liste à la. la Commission en chef,

Voici la liste que je vous envoie dans le genre "l'élève
faible & dévoté pour enfants de 12-15 ans", ainsi que la demande
notre correspondant.

me: Orice demande le list de ces 10 photos pour les faire
cliquer; il restera ensuite les photos.

Comme il s'agit d'une question de justice, j'aimerais avoir
vos instructions avant de publier la réponse. 20 déc. 1955



1. Constantin Meunier, Le Puddleur.
2. Constantin Meunier, La ~~Grande~~ Moisson
3. Alfred Verweé, L'embrèvement de l'Esant
4. Henri De Braekeleer, L'échoppe
5. Ferdinand De Braekeleer, Le conte de mi-casine
6. Louis Anton, L'épave
7. Charles De Groot, La Bénédiction
Bonne nuit le matin
8. Joseph Stevens, ~~La visite au malade~~ ~~à Paris~~
9. ~~Charles De Groot~~ ~~Alfred Verweé~~
Alexandre Stings, La visite au malade.
10. Valerius De Saedeleer, d'hiver en Flandre.

a faire
la lettre
J vt

Blankenberge, den 15^{en} December 1938

Wetdele Heer Hoofdconservator,

Ik ben op zoek naar passend illustratiemateriaal voor een eerlang te verschijnen schoolboek: Stellen en Spreken, een handleiding voor de Lagere Klasse, uit het Middelfaar Onderwijs. Zeer graag zou ik daarvoor afdrukken gebruiken van kunstwerken. Door uw belangstelling en uw genegenheid voor 't onderwijsken, ben ik zoo vrij eerbiedig beroep te doen op uwe genade welwillendheid.

Ik vermoed, dat Ued. afdrukken beruht van de meeste der in de Brusselsche musea voorkomende schilderijen en ik woude U vragen mij een vijftiental reproducties (foto's of prentkaarten) ter inzage te willen laten sturen, om ze eventueel te laten clichéeren. De platen zijn vooral bedoeld als onderwerpen voor opstellen of spreek-oefeningen voor jongens en meisjes van 12 tot 15 jaar, maar ook als inleiding bij de beeldende kunsten (schilderkunst en beeldhouw-kunst). Vandaar de vereischten: kunstrijk, eeuwoudig, treffend. Als algemeene aanduiding van onderwerpen heb ik aangegevend:

1. een beeldhouwwerk (persoon: een type van Meunier b.v.)
2. " " (1 groep)
3. Schilderijen: een typisch Vlaamsch landschap (b.v. Scheldemonding v. Verwee?)
4. een typisch portret: oude vrouw, bedelaar, ..
5. een straattooneeltje of een tooneeltje uit het Kinderleven
6. een havenaanzicht of zeezicht.
7. een interieur met personen
8. een tooneeltje met dieren (Stevens?)
9. een schilderij, waaruit een sterk gevoel spreekt: doodsgeachte (Bourne?), vrees, woede, ..
10. een winterlandschap. [lieft Vlaamsche schilders: oude of moderne].

Wil me excuseeren, dat mijn aanduidingen zoo algemeen zijn, maar ik beschik hier spijtig genoeg niet over een catalogus van de Brusselsche musea. Ued. zou me een groote dienst beruizen, door me in de keuze te willen helpen. Ik sta er natuurlijk borg voor, dat de reproducties Ued. zoo spoedig mogelijk en in goede staat worden teruggestuurd.

Ued. bij voort oot dankend voor uw zeer gewaardeerde hulp, bied ik U, Wetdele Heer Hoofdconservator, de beste begroting aan van mijn eerbiedige gevoelens.

M. Dierckx

Leeraar a.s. Rijksmiddelfare School
229, Brugsche Steenweg
Blankenberge

4 mars 1935.

Monsieur,

C.

Comme suite à votre lettre du 18 février, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Baron James Ensor avec qui je me suis mis en rapport, accorde l'autorisation de reproduire, pour illustrer le petit livre que vous lui consacrez, certains de ses tableaux de notre Musée d'Art Moderne, notamment la Raie, Les Masques scandalisés, Le Phare d'Ostende. Le Baron Ensor ajoute: "bien entendu, aux frais risques et périls de Monsieur Lucien Schwob.

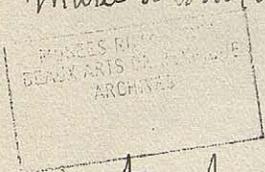
Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Lucien Schwob,
133, rue du Progrès,
La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Monsieur Léon Van Puyvelde
Conservateur en Chef
Musée de Bruxelles

Ostende, 26 février 35
27. rue de Flandre



Cher Monsieur Van Puyvelde,

Votre honnête lettre du 20 février m'apprend que Monsieur Lucien Schaub (133 rue du Progrès La Chapelle de Fonds Suisse) désirerait pouvoir reproduire, pour illustrer un petit livre qu'il me consacre, certains de mes tableaux du musée de Bruxelles. Il cite notamment La Boite, les masques scandalisés, le phare d'Ostende. Si vous n'y voyez d'inconvénient ou d'inconvénients quelconques vous pourriez, cher Conservateur, accorder cette autorisation, bien entendu, aux frais, risques et périls de Monsieur Lucien Schaub.

Mes spasmes cardiaques me lancinent toujours et me retiennent entre murs, portes et fenêtres mais je peins comme quatre pour me donner du cœur.

Toutes mes excuses et aux collègues complaisants, cher Monsieur Van Puyvelde, et bien à vous

Janny Enser

P.S. Quant à ma participation à l'exposition suivant votre lettre du 30 janvier et ma réponse du 5 février, à défaut de mon tableau

20 février 1935.

G.

Cher Maître,

Je suis saisi d'une demande de M. Lucien Schwob (133, rue du Progrès, La Chaux de Fonds, Suisse) qui désirerait pouvoir reproduire, pour illustrer un petit livre qu'il vous consacre, d'accord avec vous, déclare-t-il, certains de vos tableaux qui font partie de nos collections. Il cite notamment La Raie, Les Masques scandalisés, Le Phare d'Ostende.

Avant de le lui permettre, je voudrais, cela va de soi, savoir si vous accordez votre autorisation.

Voulez-vous m'écrire un petit mot à ce sujet?

Et croyez, je vous prie, à mes sentiments les meilleurs.

Au Baron Ensor,
Artiste-peintre,
27, rue de Flandre,
Ostende

La Chapelle-de-Fond,

le 23 février 1935

à Monsieur le Conservateur
en chef des Musées Royaux des B^x-Arts,
Bruxelle,

Monsieur le Conservateur en chef,

Je me permets de vous adresser
ce mot uniquement pour
vous aviser de bien vouloir me
répondre à l'adresse habituelle:

Lucien Schwob
133 Rue du Progrès
La Chapelle-de-Fond
Surdre

et non, comme je vous le disais à
Tolède en Espagne, où je ne pourrai
pas me rendre pour le moment,
venir trouver ici, Monsieur
le Conservateur, l'assurance de ma
considération très distinguée,

Lucien Schwob

Le Char-de-Touff

le 18 février 1935

Monsieur le Conservateur
en Chef des Musées royaux
de Belgique,

Monsieur le Conservateur,

Je vous remercie de
votre lettre du 6^{ca}, et de
votre acceptation de me pro-
-curer les photographies de
la Roie, les Nasques scandales¹¹
et le Phare d'Ostende de
James Ensor.

Quant à l'autorisa-
-tion écrite de l'auteur, je
crains que vous n'ayez pas

pas pris connaissance de
ma lettre précédente, et
qu'un secrétaire vous ren-
-seigne insuffisamment. Ayez
l'obligeance de la lire vous-
même. Vous verrez, Nonnem
le Conservateur, que j'vous
explique à quel étrange
silence j' me tenu, car
ce silence est un mur,
en m'adressant à J^u,
Entor. Je n'obtiendrai per-
-soudement pas l'autorisa-
-tion écrite que vous me
demandez, et me vois
obligé de renoncer à la
publication de vos belles
oeuvres, sauf si vous consent-
-ez à demander vous-mê-
-me l'autorisation. Car,

over

2/

Il vous répondra, évidemment.
Excusez l'audace de ma
demande. Elle m'embarrasse
moi-même. Peut-être
consentirez-vous, Monsieur le
Conservateur, à m'aider à
repandre, disons à rendre plus
populaire, votre grand penton,
qui ne l'est pas assz en
Angleterre et en Suisse.

Je vous envoie par
ce courrier le "Carillon"
contenant le "1^{er} article".
Il vous prouvera que j'ai
approché le maître Esor

et l'ai aimé.

Vous serez, de toute
manière, bien gentil de
me répondre, à partir du
premier mars à l'adresse sui-
-vante :

Lucien Schwob, peintre
Hotel Castilla
Toledo, Espagne

Où, si vous y consentez, vous
pourrez lui envoyer les 3 pho-
-tographies en excellent tirage
pour la reproduction (contre
remboursement).

Très agréablement,
le Conservateur en chef, ma
confusion de tant de dis-
-sensions, et l'assurance de
-ma haute considération très distin-
-guée,
Lucien Schwob

Monsieur le Conservateur en chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts
9 Rue du Musée

Bruxelles

Exp: Lucien Schrub
133 Rue du Progrès
La Chapelle-de-Fonds
Jm De

6 février 1935.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que nous possédons des clichés de toutes les oeuvres d'Ensor, faisant partie de nos collections, donc de la Raie, des Masques scandalisés et du Phare d'Ostende

Une épreuve de ces clichés coûte 10 francs belges

Pour que nous puissions vous autoriser à reproduire nos tableaux, vous auriez à me faire parvenir d'abord une autorisation écrite de l'auteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Lucien Schwob,
133, rue du Progrès,
La Chaux de Fonds
Suisse

la Charly - du - Fond

le 7 janvier 1955

Monsieur le Conservateur du
Musée de Bruxelles,
Bruxelles,

Monsieur le Conservateur,

Veuillez excuser la liberté que je
prends en vous écrivant. J'ai connu
à Ostende, cet été, votre grand peintre
James Ensor, et me suis décidé, d'accord
avec lui, à publier un petit livre
sur son oeuvre. Je ne m'y suis décidé
que peu à peu, car le projet n'a
pris naissance qu'après l'impression d'un
premier article (paru au "Carillon"
d'Ostende, le 18 juillet 1934) et que
je tiens à votre disposition, si vous le
désirez (le numéro étant épuisé.)

Je viens, par la présente, vous de-
mander, Monsieur le Conservateur, la
permission de publier quelques clichés
des œuvres ^{d'Ensor} de votre musée.

Nous serais très amiable en me
faisant envoyer la liste des œuvres
reproduites. La "raie", les "masques Jean-
-dalisés", le "Phare d'Otende" seraient si
craie suffisants. 10f. l'œuvre

Les articles écrits seront proba-
blement publiés à Londres, dans une
revue d'art, non encore choisie. On
s'occupe de les traduire en anglais,
Ensor étant mal connu, actuellement,
en Angleterre. Plus tard, j'en
resterai de chercher un éditeur, si
possible en Belgique. Ce qui m'est avant-
-tout nécessaire, avant d'aller plus
avant, c'est de réunir les clichés.

Afin qu'il n'y ait aucun

2/ malentendu possible, j'ajoute une
explication nécessaire. Ensoi s'en déclaré
d'accord à me laisser publier. Mais
il s'en refuse aussi catégoriquement
qu'amiablement à me remettre une
seule photographie. Bien plus, j'ai parlé
dans mon écrit, de quelques tableaux
vus à son atelier (le catafalque, son
portrait au chapeau à plume) dont
il n'existe pas de clichés. J'en avais
besoin; lui ai proposé de faire photo-
graphier ces tableaux à mes frais. Fin
de non recevoir. Pourquoi? Le grand
peintre en malade ^{du cœur} desiré la paix. Quant
à son caractère étrange - qui donne tout
de prix à son œuvre - vous devez le connaître
mieux que moi.

Ceci dit, afin de n'avoir rien
d'un importeur... j'espère, Monsieur le
Conservateur, être plus heureux avec
vous. Et si je n'introduis moi-même

auprès de vous, je m'en excuse vivement.
J'ai encore, Ensor n'a pas voulu que je
me pare de la permission, qui est
donnée tant d'autorité à ma lettre.
J'ai écrit dans le même sens, à
Monsieur le Conservateur du musée
d'Anvers.

Croyez, Monsieur le Conservateur,
à mon désir d'arriver au but que je
me propose, de faire à mon tour une
analyse illustrée de votre grand maître.
Je ne l'ai tentée que parce je suis pein-
tre, et que presque personne n'a par-
lé d'Ensor en peinture. Ma critique
est à la fois très dure et très
tendre. Le parti pris ordinaire n'a
peut-être pas plu au Maître.
Et pourtant, je suis certain d'ap-
porter sur lui de nouvelles lumières.

Veuillez agréer, Monsieur

3.

le Conservateur, l'espoir d'une
reponse prochaine (- car j'pars en
Espagne le 15 février, et j'aimerais
beaucoup avoir, si possible, très
vite les photographies. -) et les
assurances de ma haute considération

Lucien Schwob

adresse:

Lucien Schwob
peintre
133 Rue du Progrès
La Champ-de-Fonds
Suisse

P.S. Si vous me répondez bientôt, je pourrais
vous indiquer par retour du courrier
quelles photographies je choisirais,
chacune en 2 exemplaires, si possible
format 18 x 24

Ville d'Ostende
67, Boulevard Van Iseghem
Allez tous voir
LA MERVEILLE DES MERVEILLES
LE JARDIN SOUS-MARIN
EXPOSITION DE VINCENNES
Indes Néerlandaises
Groupant toute la faune sous-marine
Spectacle UNIQUE au MONDE
SCALA SALLE BLEUE - 1r ETAGE
Qui n'a pas vu ça, n'a rien vu
Ouvert de 10 à 13 et de 14 à 22 heures

Le Carillon

51-HEBDOMADAIRE

JOURNAL DE LA COTE

VEROIL
Le meilleur cru de
l'année
Produit de la
Belgian Oil C°

PUBLICITE
1, Rue du Quai, Ostende
Rég. du Com. Ostende 543

Propriétaire-Directeur: N. VAN HOORNE
Rédaction et Administration:
1, rue du Quai, OSTENDE

TELEPHONE 1014
Compt. ch. Post. 194.003

ESSAI DE CRITIQUE EN RACCOURCI ET PROPOS SUR James Ensor

Un excellent peintre suisse, M. Lucien Schwob, qui séjourne depuis quelque temps à Ostende, a bien voulu écrire pour «Le Carillon» les pages qui suivent, et qui constituent un essai d'autant plus remarquable que nous voyons et un peintre âgé, apprécié et aimé par un autre.

Marcel Proust fait quelque part cette réflexion que je résume : Somme toute, les artistes n'ont tiré, jusqu'à présent, de la nature que quelques accords. L'humanité future découvrira les autres. Ce qui fait la personnalité d'un peintre n'est peut-être rien d'autre que la découverte de l'un de ces accords.

Avant d'expliquer James Ensor par mille propos littéraires, de faire de la poésie sur les coquillages et tous les gros et petits poissons de la mer, il serait préférable d'examiner sa trouvaille de moraliste, qui pense et décrit avec formes et couleurs nouvelles, découvertes par lui.

James Ensor vit entouré des fantômes de James Ensor, qui lui soufflent folies et boutades, le « turlupinent », lui enseignent l'art de confondre la drôlerie et le drame. Lorsqu'il écrit c'est dans les encriers multicolores qu'il va teindre son riche vocabulaire ; et de truculences en truculences, la pensée s'organise en tableau. Si dans son atelier, il s'assied à l'harmonium pour y jouer ses compositions musicales, l'enchaînement de sonorités étrangement complexes, de rythmes haletants et souples comme de petits lutins danseurs, tirés de cet instrument invraisemblable, le plus bâtarde de tous (avec, bien entendu, l'orgue de cinéma) qui évoque

ont inquiété les artistes jusqu'aux plus récents Wilde, Proust et Ensor. N'y a-t-il pas aussi, chez ce dernier, une espèce d'horreur du néant qui s'écoule sans espoir dans le merveilleux et de la somptueuse future pourriture de tant de chairs brûlées au soleil d'Ostende.

Qui dira la féerie de la lumière d'Ostende ? Peu d'endroits au monde sont si surprenants. En traversant la première fois le port des pêcheurs, je ne connaissais pas encore James Ensor, mais d'emblée je compris combien cette mer, ce ciel, cette terre, inventaient de couleurs inconnues. Les rouges, les jaunes, les bleus, qui sont l'accord de James Ensor, m'apparaissent ici nouveaux, purs, précieux et sonores au maximum. Au rouge pompéien, j'opposais le rouge ostendais. Ensor, par la suite, me fit deux courtes remarques : « J'ai beaucoup regardé la mer », et « Les rouges sont très beaux à Ostende ». Son avis vérifiait ma surprise.

Ce Flamand, sans cesse retenu par l'Irlandais, cet Irlandais animé par le Flamand, avait su ouvrir les yeux sur l'opale ostendaise, dont toutes les couleurs se saturent pour mieux s'annuler à nouveau dans l'opale. Plus que n'importe quelle académie, plus que les maîtres du passé, Ostende lui apprit son art. Il vérifia la loi des complémentaires dans sa lumière charmante, la trouva bien écrite sur le sable, les maisons, les réverbères argentés. Et comme chaque nouveau grand peintre crée un type humain, il reconstruisit le sien aux nombreux exem-

LES JOURNAUX ANGLAIS font de la compression

Nous apprenons que les journaux anglais ont décidé, cette année, de ne pas faire leurs services pour la côte belge par avion. Ce service établi depuis bientôt 12 ans, fonctionnait à merveille.

Les quotidiens de Londres, qui paraissent à 3 h. du matin, étaient distribués à Ostende à 6 h. et à Knocke à 7 h. du matin. A présent, ces mêmes journaux sont mis en vente à 4 h. de l'après-midi à Ostende et, comme il n'existe plus de service automobile, ils n'arrivent à Knocke que vers 6 h. du soir, soit près de 14 h. plus tard. Par contre, un avion Londres - Bruxelles transporte les journaux anglais dans la capitale où ils sont mis en vente à 11 h. 30. La côte belge est donc une fois de plus handicapée.

Inutile de dire que cette mesure provoque un vif mécontentement parmi les résidents anglais d'autant plus qu'il s'agit ici non seulement d'une grande nécessité, mais aussi de leur prestige national.

Les Anglais étaient fiers de ce service, qui leur apportait sur toute la côte, au petit déjeuner, les nouvelles fraîches de leur pays.

Par contre les Hollandais font un effort considérable, non seulement ils envoient leurs journaux par avion Amsterdam-Ostende, le matin, mais encore leur deuxième édition le soir. Les journaux belges, eux aussi, imitent cet exemple et nous voyons « La Dernière Heure » expédier sa dernière édition sur toute la côte à 7 h. 30 du soir par la Sabena.

Il est absolument regrettable de constater que, malgré les centaines de milliers de francs de

LA MISE EN EXPLOITATION DU NOUVEAU PORT DE PECHE

La commission chargée de l'installation de la nouvelle minque s'est réunie à nouveau et a examiné les demandes parvenues à l'Administration communale relatives à la location des magasins dans la nouvelle minque.

Pour les grands magasins, il y avait en tout 30 demandes. Le maximum est donc ainsi atteint. En ce qui concerne les petits magasins, qui sont au nombre de 65, 56 demandes ont été présentées. Trois petits magasins sont réservés pour les armateurs et trois pour la S.N. des Chemins de Fer. Il reste donc en tout 3 petits magasins disponibles. Et déjà la question se pose : ce petit nombre sera-t-il suffisant pour suppléer aux desiderata de ceux qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, trouveront indispensable d'avoir sur place l'entrepôt nécessaire à leur commerce ? En effet, il y a lieu de faire remarquer que toutes les demandes émanent de commerçants établis à Ostende, sauf une d'un Bruxellois, et une autre d'une maison d'Ymuiden. Cette dernière ne fut d'ailleurs pas prise en considération. Du reste, déjà maintenant, il a été impossible de prendre une décision concernant la demande de trois personnes qui s'occupent de la location de paniers pour les armateurs et les pêcheurs.

Toutes les demandes ayant été reconnues valables, la commission a décidé de faire procéder à l'adjudication le vendredi 20 juillet.

Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue que le cahier des charges doit encore être approuvé par le Conseil communal, de sorte que la date de l'adjudication dépendra en dernier ressort encore de la décision du

a décidé de se rendre sur place pour voir de quelle façon cette affaire pourrait recevoir la meilleure solution. Cette visite aura lieu jeudi.

Au point de vue hygiène et propreté, les magasins seront placés sous la surveillance directe des services compétents de la ville ; en outre, aucune modification ne pourra être apportée sans l'autorisation de l'Administration communale.

La commission a également examiné une demande des armateurs tendant à obtenir la permission d'aménager sur certaines parties du quai des espèces d'échoppes nécessaires lors du déchargement du poisson.

Beaucoup d'autres points doivent encore être fixés, mais sont moins urgents ; ainsi, le placement de grues pour le chargement du charbon. Mais ceci sera discuté ultérieurement.

LE 14 JUILLET fêté à Ostende

Malgré le temps quelque peu maussade le matin, une foule de touristes français avait, samedi dernier, envahi la ville abondamment pavoisée aux couleurs françaises et belges.

Une réception eut lieu au Consulat de France. M. Guermonprez, consul, entouré des membres du consulat, adressa un discours remarquable à l'assistance, où, parmi les personnalités, nous avons reconnu MM. Moreaux, bourgmestre ; Verhaeghe et Peurquaert, échevins ; M. Surmont, secrétaire communal, Templer, consul d'Angleterre ; Kesteloot, Juge de Paix ; Borgers, président de la Chambre de Commerce ; G. Borgers, avocat ; Général Moulin ; Glasner, an-

CROISIERE AUTOMOBILE D'OSTENDE A BUDAPEST



TYPES DE BAVAROIS

Le tourisme devient l'un des plus grands agréments de notre époque et nous procure aisément ces périodes de détente qui s'imposent de plus en plus nécessaires à des cerveaux surmenés ou même à ceux qui, simplement sont emportés dans les courants d'une vie active ou mondaine de plus en plus fébrile et remplie. Que peut-on rêver de plus commode que ces grandes croisières automobiles, organisées par toutes les agences touristiques et qui vous entraînent dans l'une ou l'autre direction d'Europe, vers l'Espagne ou le Portugal, vers la Tchécoslovaquie ou la Pologne, vers les pays du Nord ou vers ceux du Sud. Si quelque col des Alpes se trouve encore bloqué par les neiges, le train emporte votre car que vous retrouverez au-delà du Brenner. Si vous voulez visiter la Scandinavie et ses fjords, le car passera avec vous les détroits sur ferry-boat et vous y retrouverez votre place et vos bagages par delà la Bal-

qu'on en dise, des originalités de traits et de costumes...

Quitter Bruxelles le matin et dormir le soir même à Francfort, en ayant traversé notre Hesbaye, une partie des Ardennes, la Prusse Rhénane, longé le Rhin, visité Coblenze, ce n'est déjà pas si mal... Ou quitter Budapest, traverser la plaine hongroise et les alpes Styriennes et arriver à Gratz vers six heures ! C'est tout un décor cinématographique qui se déroule ainsi à nos yeux.

Mais recherchons surtout ce que nous pourrions appeler les « points sonores de notre voyage. Francfort et ses vieux quartiers, son carrefour étroit avec les ruelles dénommées des « Cinq Doigts », ses vieilles petites échoppes où l'on mange les saucisses chaudes arrosées de vin blanc de l'année, les maisons de bois à pignon et aux vieilles enseignes. Rotenburg aussi, si féodale encore, et Nuremberg. Que de souvenirs du passé moyenâgeux ! Ces vieilles

voyons un an peintre âgé, apprécié et aimé par un autre.

Marcel Proust fait quelque part cette réflexion que je résume : Somme toute, les artistes n'ont tiré, jusqu'à présent, de la nature que quelques accords. L'humanité future découvrira les autres. Ce qui fait la personnalité d'un peintre n'est peut-être rien d'autre que la découverte de l'un de ces accords.

Avant d'expliquer James Ensor par mille propos littéraires, de faire de la poésie sur les coquillages et tous les gros et petits poissons de la mer, il serait préférable d'examiner sa travail de moraliste, qui pense et décrit avec formes et couleurs nouvelles, découvertes par lui.

James Ensor vit entouré des fantômes de James Ensor, qui lui soufflent folies et boutades, le « turlupinant », lui enseignent l'art de confondre la drôlerie et le drame. Lorsqu'il écrit c'est dans les encriers multicolores qu'il va teindre son riche vocabulaire ; et de truculences en truculences, la pensée s'organise en tableau. Si dans son atelier, il s'assied à l'harmonium pour y jouer ses compositions musicales, l'enchaînement de sonorités étrangement complexes, de rythmes haletants et souples comme de petits lutins danseurs, tirés de cet instrument invraisemblable, le plus bâtarde de tous (avec, bien entendu, l'orgue de cinéma...) qui évoque la sacristie et les baraques foraines, nous sommes emportés par la course rapide de ses mains artistes, dans les régions inexistantes où l'Absurde est séduction grandiose, mignarde et ridicule.

Esclave et seigneur de sa devise « Pro luce nobilis sum », par la lumière noble suis (sous-entendez « par la couleur qui engendre la lumière ») Maître James Ensor, le Baron, a servi noble Dame Couleur. Devise crâne qui, par sa superbe, me rappelle sa double signature d'un graphisme en cascade si particulier, James Ensor à gauche, Ensor à droite, de la Raie du Musée de Bruxelles. Tout le monde n'a pas un si beau nom et ne peut en faire une entité si vivante. Ensor le sorcier, se plonge dans la contemplation de la bizarre humanité qui grouille en lui, sans fièvre et sans tourment, compassée et sordide, tueuse de sentiments, sans cordialité, sans fraternité et, pourtant, si réelle ! Sur la digue de mer d'Ostende, les étrangers passent inconscients du masque qu'est devenu leur visage... Les voilà installés à l'angle du Kursaal, abrités du vent, au « Petit Nice », comme une assemblée de mannequins figés, pendant que la mer s'agite sous eux. Non, ils ne pensent pas aux masques qui de toute éternité

future pourriture de tout de chairs brûlées au soleil d'Ostende.

Qui dira la féerie de la lumière d'Ostende ? Peu d'endroits au monde sont si surprenants. En traversant la première fois le port des pêcheurs, je ne connaissais pas encore James Ensor, mais d'emblée je compris combien cette mer, ce ciel, cette terre, inventaient de couleurs inconnues. Les rouges, les jaunes, les bleus, qui sont l'accord de James Ensor, m'apparaissent ici nouveaux, purs, précieux et sonores au maximum. Au rouge pompéien, j'opposais le rouge ostendais. Ensor, par la suite, me fit deux courtes remarques : « J'ai beaucoup regardé la mer », et « Les rouges sont très beaux à Ostende ». Son avis vérifiait ma surprise.

Ce Flamand, sans cesse retenu par l'Irlandais, cet Irlandais animé par le Flamand, avait su ouvrir les yeux sur l'opale ostendaise, dont toutes les couleurs se salurent pour mieux s'annuler à nouveau dans l'opale. Plus que n'importe quelle académie, plus que les maîtres du passé, Ostende lui apprit son art. Il vérifia la loi des complémentaires dans sa lumière charmante, la trouva bien écrite sur le sable, les maisons, les réverbères argentés. Et comme chaque nouveau grand peintre crée un type humain, il reconstruit le sien aux nombreux exemplaires que chaque « saison » ramène dans la mer d'Ostende. Rubens ou Renoir ont inventé une femme ; Ensor un être amorphe, tantôt homme, tantôt femme, une sorte de définition pour passe-port, de marionnettes, de tiré-pipes ; le visage sans caractère de la foule, celui du bourgeois, de l'inerte. Mais pour le représenter sans trop d'aigreur, et que l'ânerie humaine et généralisée ne fût une obsession insupportable, le sarcastique James Ensor attendri par sa palette, habille ses poupées et les sublimise comme le crépuscule transfigure la digue d'Ostende, avant que la nuit l'érige en tombeau sur la mer.

On a comparé Ensor à Breughel. Lequel des Breughel ? Le Vieux est bonhomme, plein de la poésie des champs. Le Jeune joyeux et populaire comme une image d'Epinal. Où trouve-t-on chez les Breughel, les assemblées absentes d'Ensor, à tout jamais momifiées, promises à la mort avant d'avoir vécu. Aucun de ses fantoches ensauriens et irresponsables ne peut communiquer avec son voisin plus fantôme que lui-même, ou lui tendre une main amie. Ils n'appartiennent qu'au silence et à l'isolement.

(voir suite en 2e page)
Lucien SCHWOB.

En ce qui concerne les petits magasins, qui sont au nombre de 65, 56 demandes ont été présentées. Trois petits magasins sont réservés pour les armateurs et trois pour la S.N. des Chemins de Fer. Il reste donc en tout 3 petits magasins disponibles. Et déjà la question se pose : ce petit nombre sera-t-il suffisant pour suppléer aux desiderata de ceux qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, trouveront indispensable d'avoir sur place l'entrepôt nécessaire à leur commerce ? En effet, il y a lieu de faire remarquer que toutes les demandes émanent de commerçants établis à Ostende, sauf une d'un Bruxellois, et une autre d'une maison d'Ymuiden. Cette dernière ne fut d'ailleurs pas prise en considération. Du reste, déjà maintenant, il a été impossible de prendre une décision concernant la demande de trois personnes qui s'occupent de la location de paniers pour les armateurs et les pêcheurs.

Toutes les demandes ayant été reconnues valables, la commission a décidé de faire procéder à l'adjudication le vendredi 20 juillet.

Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue que le cahier des charges doit encore être approuvé par le Conseil communal, de sorte que la date de l'adjudication dépendra en dernier ressort encore de la décision du Conseil.

La location se fait pour une durée indéterminée, mais l'Administration communale se réserve le droit d'en modifier le prix suivant les circonstances.

On a également discuté la question du buffet. La commission

ne pourra être apportée sans l'autorisation de l'Administration communale.

La commission a également examiné une demande des armateurs tendant à obtenir la permission d'aménager sur certaines parties du quai des espèces d'échoppes nécessaires lors du déchargement du poisson.

Beaucoup d'autres points doivent encore être fixés, mais sont moins urgents ; ainsi, le placement de grues pour le chargement du charbon. Mais ceci sera discuté ultérieurement.

En ce qui concerne les petits magasins, qui sont au nombre de 65, 56 demandes ont été présentées. Trois petits magasins sont réservés pour les armateurs et trois pour la S.N. des Chemins de Fer. Il reste donc en tout 3 petits magasins disponibles. Et déjà la question se pose : ce petit nombre sera-t-il suffisant pour suppléer aux desiderata de ceux qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, trouveront indispensable d'avoir sur place l'entrepôt nécessaire à leur commerce ? En effet, il y a lieu de faire remarquer que toutes les demandes émanent de commerçants établis à Ostende, sauf une d'un Bruxellois, et une autre d'une maison d'Ymuiden. Cette dernière ne fut d'ailleurs pas prise en considération. Du reste, déjà maintenant, il a été impossible de prendre une décision concernant la demande de trois personnes qui s'occupent de la location de paniers pour les armateurs et les pêcheurs.

Malgré le temps quelque peu maussade le matin, une foule de touristes français avait, samedi dernier, envahi la ville abondamment pavoisée aux couleurs françaises et belges.

Une réception eut lieu au Consulat de France. M. Guermonprez, consul, entouré des membres du consulat, adressa un discours remarquable à l'assistance, où, parmi les personnalités, nous avons reconnu MM. Moreaux, bourgmestre ; Verhaeghe et Peurquaert, échevins ; M. Surmont, secrétaire communal, Templer, consul d'Angleterre ; Kesteloot, Juge de Paix ; Borgers, président de la Chambre de Commerce ; G. Borgers, avocat ; Général Moulin ; Glasner, ancien attaché commercial français à La Haye ; Raick, Simar et les membres dirigeants des sociétés françaises de notre ville.

Dans son discours, M. Guermonprez salua la mémoire du Roi Albert, et demanda qu'une minute de silence fut observée.

Après l'habituelle période de transition, les concerts du Casino-Kursaal d'Ostende ont pris, depuis le 1 juillet, une ampleur de bon augure. Parmi les artistes dont le succès fut le plus vif et le plus spontané, nous noterons Marthe Angelici, une future étoile, Renée Page la délicieuse divette, Raymond Thomé, ténor léger d'un charme prenant, Elsa Steyns, à la voix pure et moelleuse, Julia Aerts, pianiste-virtuose, aussi talentueuse que modeste.

Après l'habituelle période de transition, les concerts du Casino-Kursaal d'Ostende ont pris, depuis le 1 juillet, une ampleur de bon augure. Parmi les artistes dont le succès fut le plus vif et le plus spontané, nous noterons Marthe Angelici, une future étoile, Renée Page la délicieuse divette, Raymond Thomé, ténor léger d'un charme prenant, Elsa Steyns, à la voix pure et moelleuse, Julia Aerts, pianiste-virtuose, aussi talentueuse que modeste.

Après l'habituelle période de transition, les concerts du Casino-Kursaal d'Ostende ont pris, depuis le 1 juillet, une ampleur de bon augure. Parmi les artistes dont le succès fut le plus vif et le plus spontané, nous noterons Marthe Angelici, une future étoile, Renée Page la délicieuse divette, Raymond Thomé, ténor léger d'un charme prenant, Elsa Steyns, à la voix pure et moelleuse, Julia Aerts, pianiste-virtuose, aussi talentueuse que modeste.

Après l'habituelle période de transition, les concerts du Casino-Kursaal d'Ostende ont pris, depuis le 1 juillet, une ampleur de bon augure. Parmi les artistes dont le succès fut le plus vif et le plus spontané, nous noterons Marthe Angelici, une future étoile, Renée Page la délicieuse divette, Raymond Thomé, ténor léger d'un charme prenant, Elsa Steyns, à la voix pure et moelleuse, Julia Aerts, pianiste-virtuose, aussi talentueuse que modeste.

Après l'habituelle période de transition, les concerts du Casino-Kursaal d'Ostende ont pris, depuis le 1 juillet, une ampleur de bon augure. Parmi les artistes dont le succès fut le plus vif et le plus spontané, nous noterons Marthe Angelici, une future étoile, Renée Page la délicieuse divette, Raymond Thomé, ténor léger d'un charme prenant, Elsa Steyns, à la voix pure et moelleuse, Julia Aerts, pianiste-virtuose, aussi talentueuse que modeste.



TYPES DE BAVAROIS

Le tourisme devient l'un des plus grands agréments de notre époque et nous procure aisément ces périodes de détente qui s'imposent de plus en plus nécessaires à des cerveaux surmenés ou même à ceux qui, simplement sont emportés dans les courants d'une vie active ou mondaine de plus en plus fébrile et remplie. Que peut-on rêver de plus commode que ces grandes croisières automobiles, organisées par toutes les agences touristiques et qui vous entraînent dans l'une ou l'autre direction d'Europe, vers l'Espagne ou le Portugal, vers la Tchécoslovaquie ou la Pologne, vers les pays du Nord ou vers ceux du Sud. Si quelque col des Alpes se trouve encore bloqué par les neiges, le train emporte votre car qui vous retrouvera au-delà du Brenner. Si vous voulez visiter la Scandinavie et ses fjords, le car passera avec vous les détroits sur ferry-boat et vous y retrouverez votre place et vos bagages par delà la Baltique. Que de commodités et quels prix abordables ! Dans notre récente croisière vers l'Autriche et la Hongrie, des automobilistes consommés ne nous disaient-ils pas que, s'ils avaient dû voyager par leurs propres moyens, le prix de l'essence seule et des garages aurait certes dépassé celui qui nous était fait pour le voyage tout entier, y compris ses hôtels de tout premier ordre, les repas succulents les entrées des principaux musées, la visite des châteaux impériaux, la représentation de la Passion à Oberammergau, et même le règlement des boissons qui, jusqu'ici, était laissé à charge du voyageur.

Mais délaissons ces détails de la vie matérielle, tout en nous félicitant de n'avoir jamais eu à nous en inquiéter, pour ne nous rappeler que les plaisirs et les enchantements de notre voyage. Recherchons-en les heures les plus agréables et consacrons-y quelques mots.

Que dire de ces bonds éror-

qu'on en dise, des originalités de traits et de costumes...

Quitter Bruxelles le matin et dormir le soir même à Francfort, en ayant traversé notre Hesbaye, une partie des Ardennes, la Prusse Rhénane, longé le Rhin, visité Coblenze, ce n'est déjà pas si mal... Ou quitter Budapest, traverser la plaine hongroise et les alpes Styriennes et arriver à Graz vers six heures ! C'est tout un décor cinématographique qui se déroule ainsi à nos yeux.

Mais recherchons surtout ce que nous pourrions appeler les « points sonores de notre voyage. Francfort et ses vieux quartiers, son carrefour étroit avec les ruelles dénommées des « Cinq Doigts », ses vieilles petites échoppes où l'on mange des saucisses chaudes arrosées de vin blanc de l'année, les maisons de bois à pignon et aux vieilles enseignes. Rotenburg aussi, si féodale encore, et Nuremberg. Que de souvenirs du passé moyenâgeux ! Ces vieilles maisons d'Albrecht Dürer, ce savetier-poète Hans Sachs ! Ces loggias ouvragées qui, jadis, dans les anciennes demeures, constituaient la chapelle privée ! Ces marchés matinaux pleins de vie, de couleur, et de robes villageoises ! De là arriver à Ratisbonne, à Passau, à Lintz, ces villes déposées au long du cours du Danube, ce *blau Donau* qui est comme un très frais souvenir de notre jeunesse et qui n'a cessé d'exercer sur notre esprit une sorte de séduisant appel... Là aussi, comme sur certains points du Rhin, de vieux châteaux-forts ou d'imposants monastères, tels que celui de Melcke au pied duquel nous rencontrâmes de ces premiers musiciens ambulants qui, loin de nos jazz assourdissants, font encore entendre les délicieuses harmonies de romances exquises et dont la mélodie « Meine Mutter ist eine Wienerin » chante encore à nos oreilles.

(Voir la suite au prochain No)

ALINE BURLS



La grande Saison

LA FETE AU CASINO AU THEATRE des Nations Kursaal Royal

Grâce en tout premier lieu au soleil, sans lequel les meilleures initiatives perdent malheureusement leurs effets, grâce aux efforts du Comité des Fêtes et grâce surtout aux admirables acteurs des beaux spectacles qui nous furent offerts, Ostende a connu trois journées exceptionnellement brillantes...

La fête débuta samedi. Les divers groupes participant arrivèrent à la gare centrale, sous la conduite de M. Armbruster, président de la « Renaissance Française ».

Les représentants des diverses nations qui, tous, sont étudiants à Paris, furent reçus par un

Après l'habituelle période de transition, les concerts du Casino-Kursaal d'Ostende ont pris, depuis le 1 juillet, une ampleur de bon augure. Parmi les artistes dont le succès fut le plus vif et le plus spontané, nous noterons Marthe Angelici, une future étoile, Renée Page la délicieuse divette, Raymond Thomé, ténor léger d'un charme prenant, Elsa Steyns, à la voix pure et moelleuse, Julia Aerts, pianiste-virtuose, aussi talentueuse que modeste.

Après l'habituelle période de transition, les concerts du Casino-Kursaal d'Ostende ont pris, depuis le 1 juillet, une ampleur de bon augure. Parmi les artistes dont le succès fut le plus vif et le plus spontané, nous noterons Marthe Angelici, une future étoile, Renée Page la délicieuse divette, Raymond Thomé, ténor léger d'un charme prenant, Elsa Steyns, à la voix pure et moelleuse, Julia Aerts, pianiste-virtuose, aussi talentueuse que modeste.

Samedi dernier s'est ouverte la saison théâtrale au Royal par un excellent programme de music-hall.

Cette soirée de gala concordait avec la fête du 14 juillet. La salle toute entière avait été, grâce au concours de M. Demoulière, décorée aux couleurs belges et françaises.

On remarquait dans les loges : M. le bourgmestre Moreaux, M. Guermonprez, consul de France M. et Mme Demoulière. A l'ouverture, l'orchestre conduit par M. Paul Florendas entama la « Marseillaise » immédiatement suivie de la « Brabançonne ».

Au lever du rideau, Dayton and Partner, excellents jongleurs réalisèrent un vif succès. Le

BANQUE DE BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1874

Succursale d'Ostende

Anciennement
« Banque d'Ostende et du Littoral »
3, Place d'Armes — OSTENDE
Agences et bureaux auxiliaires dépendant de la succursale d'Ostende
Blankenberghe — Coq-s.-mer — Coxyde — Dixmude — Eerneghem — Ghislennes — Furnes — La Panne — Middelkerke — Nieuport — Ostende (Petit Paris) — Wenduyn et Westende-Bains

met dès à présent en vente, sans frais, les billets de la LOTERIE COLONIALE. On peut y obtenir des séries de dix billets, dont les numéros se suivent mais dont les lettres de séries sont différentes. Les billets seront également envoyés, sans frais à tous ceux qui en verseront le montant au C.C.Post. 3845 de la BANQUE DE BRUXELLES — Succurs. d'Ostende

ESSAI DE CRITIQUE sur James Ensor

(Suite de la 1re page)

Ce qu'Ensor a trouvé, c'est l'homme-mâchine d'aspects multiples et uniformes parce qu'il n'a pas d'âme. Je ne suis pas certain qu'il soit parti du masque, et pencherais à croire qu'il a fini par établir une corrélation entre le masque et sa créature humaine, trop dénuée pour être viable. Ensuite il a confondu pêle-mêle, les uns et les autres, qui certainement s'accouplèrent clandestinement, tant ces bizarres produits pullulent dans son œuvre.

...Hélas, c'est pourtant bien vrai qu'ils existent.

Gardons-nous d'insister davantage... Je me proposais de parler presque exclusivement du peintre. Il faut donc que la personnalité de l'homme soit bien puissante et attirante pour nous faire oublier si longtemps qu'il fait, lui aussi, les gestes des autres peintres. C'est que nous lui sommes reconnaissants d'aimer assez la peinture pour transposer ce qu'il entreprend, et donner au monde particulier qui est sa création, cette physiologie de mystère sans effroi, ajoutons, presque gracieux. Il regarde, avec l'émerveillement et l'innocence de l'enfant, déferler la mer, épaisse et soupirante, ou le phare, cylindre nacré dans le ciel pâle, les bateaux aux fins cordages, respirant doucement sur le flot apaisé. Voilà bien sa vertu la plus précieuse, cette naïveté qui l'apparente aux plus grands peintres du siècle : le douanier Rousseau, Bonnard,

l'entrée du Christ à Bruxelles, ou qu'enfin, il aborde l'accord si risqué du bleu et du jaune, il demeure maître de son élégante baguette de chef d'orchestre. Infailliblement, chaque couleur obéit à son appel, joue sa partie, vibre, s'émeut. Les peintres qui peut-être me liront, savent qu'il n'est aucun raisonnement pour suppléer à cet instinct, à ce don. Le vrai talent n'est pas de savoir que tel ton obtiendra son petit effet si tel est opposé à tel autre, mais de faire jaillir la source vive d'amour qui dort au fond de notre être. Des lors, le peintre, vrai sourcier, oubliera le broyeur de pâtes colorées.

Tendres et féminins peuvent être les tableaux, les enfants de James Ensor. J'en connais un, exécuté sur une feuille de papier avec des crayons de couleur pour écolier, qui est inoubliable. C'est au centre, posé à terre, un grand catafalque, drapé noir et argent (que son œil subtil a vu violet). Au mur, à gauche, un minuscule portrait de femme, en pied, dans ses atours. Derrière le catafalque, deux rideaux roses tirés de chaque côté de la fenêtre, et une chaise plus brune. « J'ai voulu, commente James Ensor, représenter cette chaise dans la lumière ». Dans l'angle du tableau, à droite, il a inscrit 1916 et son nom. Au-dessus — d'un crayon pâle — « Chère morte ». Je ne connais pas d'œuvre qui donne à ce point l'angoisse solennelle de la chambre mortuaire, de l'abandon des meubles inutiles. Ensor ne sait pas lui-

OSTEND - NOTES

BY CAPTAIN C. E. BRIGGS

AT THE STUDIO. — There is an interesting exhibition of paintings at the Studio, that I can recommend my readers to go and see. There must be many visitors to Ostend to-day who do not know how amusing portraits by baron James Ensor can be. It is generally said that the Scotch people have no sense of humour, and though Ensor is a Belgian his Scotch blood shows itself in all his vastly interesting paintings.

There are many other portrait painters who are exhibiting at the Studio this time, Carol Deutsch showing a really sympathetic picture of the Prince of painters. Felix Labisse is also showing some works that are just Felix and we all know Felix so let us leave it at that. There are many other well known portraitists that should be studied with great profit and interest such as Storie. Go and see it.

CHARLES LECHAT. — Another artist that many people during the season are delighted to meet is Charles Lechat. He is both a portraitist and clever caricaturist. The latest one of Mrs Charles at the Ocean Hotel as a portrait literally brought down the house.

RACING NEWS. — I am glad to report that this week-end has been a really financial success so far as the Wellington race course is concerned. It is true that the prize money on the big race has been reduced this year but after all the racecourse is not either a philanthropic institution nor is it run merely as an advertising stunt for the benefit of the rest of Ostend. By the way watch Gorgone, he is running well. Also Desert is a horse to be carefully followed.

TO-DAY'S CHESTNUT. — Father O'Toole was a great Irish sportsman, and came from Cork. Which town should of course be pronounced « Carke ». Well Father O'Toole was in the habit of being an owner of a donkey that was also a great winner in the local donkey races that are such a feature of this Irish town. The Bishop however hearing of Father O'Toole's sporting proclivities wrote forbidding him to farther take part in this exciting sport. The reverend Father replied shortly, and to the point. He said : « Following your honour's instructions, I have scrut-

AU CASINO-KURSAAL

(Suite de la 1re page)

canto (16 juillet), Germaine de Turménies, contralto puissant (17 juillet), l'on entendra le mercredi 18 juillet Lina Lundgren, remarquable pianiste, puis, le jeudi 19, Jeanne Montfort, une contralto belge de haute allure. La vendredi 20 aura lieu le 2e bal de gala. Le samedi 21 juillet, Fête Nationale belge, le Casino-Kursaal rendra un hommage grandiose au maître flamand Peter Benoit, né il y a cent ans dans un village de la banlieue courtraisienne. L'une de nos chorales les plus réputées « Les Mélomanes », de Gand, viendra exécuter l'une des plus belles cantates du Rubens de la musique ; l'orchestre jouera quelques unes de ses grandes pages symphoniques, et l'excellent baryton Van Obbergh chantera la célèbre mélodie de Peter Benoit « Mijn Moederspraak ». L'orchestre sera dirigé, ce soir-là, par l'un de ses disciples du maître, Karel Candael, lui-même compositeur et chef d'orchestre de grande valeur.

Le dimanche 22 juillet, Johann Strauss, dont le nom est à lui seul tout un programme, dirigera un concert de musique viennoise qui enchantera les auditeurs. Fritzi Jokl, la charmante cantatrice viennoise, achèvera de donner un cachet très particulier à cette soirée.

Le 22 juillet, les peintres de Bruges, dont l'exposition connaît un très grand succès, céderont la place à un groupe de peintres anversois choisis parmi les meilleurs. Dans le domaine des arts plastiques comme dans celui de la musique, le Casino-Kursaal reconquiert rapidement le prestige artistique exceptionnel dont il jouissait aux temps d'avant-guerre. La formule célèbre : « Ostende-Centre d'Art » reprend force et vigueur...

Signalons en passant le succès remporté par le Rallye automobile de la General Motors, dont les prix, exposés au Casino-Kursaal, attirèrent les regards admiratifs de la foule des visiteurs. Les 20, 21 et 22 juillet aura lieu un concours d'élégance et de confort, organisé par la Chambre Syndicale des Constructeurs d'automobiles.

Durant ces mêmes journées, un tournoi international d'escrime réunit, comme d'habitude,

LE FESTIVAL PETER BENOIT

Le samedi 21 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale, le Casino-Kursaal d'Ostende rendra à son tour, au grand maître flamand dont on célèbre cette année le centenaire, l'hommage qui lui est dû.

Peter Benoit, dont la palette orchestrale possède toute l'exubérante richesse de celle d'un Rubens, a laissé des œuvres d'un souffle vraiment épique et d'une inspiration fraîche et spontanée.

Le programme qui sera dirigé par l'un de ses fidèles disciples, le maître Karel Candael, premier chef d'orchestre du Casino-Kursaal de Knocke, comporte l'ouverture de « Charlotte Corday », des fragments du superbe drame lyrique « De Pacificatie van Gent », la belle cantate, d'une si noble allure, qu'il composa à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre indépendance nationale et qui s'appelle « De Genius des Vaderlands » (Le Génie de la Patrie), un extrait de l'oratorio « De Schelde » et, enfin l'émouvante chanson « Mijn Moederspraak » (Ma langue maternelle). L'interprétation de ces extraits, si judicieusement choisis, d'une œuvre immense, sera confiée, pour la partie chorale, à la société royale « Les Mélomanes », de Gand, dont la réputation est solidement établie, pour la partie orchestrale à l'excellente phalange du Casino-Kursaal, et, enfin, pour les chants, à M. Lucien Van Obbergh, l'une des gloires de notre Monnaie. Cette manifestation artistique d'une si haute venue sera assurément l'un des sommets de cette saison au Casino-Kursaal d'Ostende.

AUX AMBASSADEURS

Alors que le concert du soir est terminé, et que la Rotonde se met en veilleuse jusqu'au lendemain, la somptueuse Salle des Ambassadeurs respire de tous ses feux, et appelle irrésistiblement à elle, comme la phalène est attirée vers le globe électrique, le public fasciné.

Samedi et dimanche prochains l'on verra les Golden Dancers et l'on admirera un soupir et fin danseur qui décrit avec six demoiselles des groupes décoratifs Robuste comme un porteur de troupe marocaine, ce jeune homme assemble sur ses épaules légères ses solides partenaires. C'est lourd : il sourit pourtant...

CAISSIERE rest. limon, expér. Réf. 1r

Ostende

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort à Westende de Mme veuve Riquet, la mère du Colonel Riquet, commandant du 3e de Ligne.

La défunte, anglaise de naissance, était la veuve du lieutenant-colonel Riquet.

« Le Carillon » présente au Colonel Riquet, ainsi qu'à la famille de Mme veuve Riquet, l'expression de ses sincères condoléances.

Samedi est décédé en son domicile, 24, rue Marie-Thérèse, M. E. Brackx, pilote pensionné. Le défunt était le grand-père de notre confrère Edouard Lauwers, auquel la rédaction exprime ses condoléances émues.

JUBILE DU DR. KOCKENPOO

Les sociétés Israélites de Bienfaisance d'Ostende remercient le docteur Kockenpoo d'avoir remis à M. Fridlander, Ministre du culte Israélite, la somme de 50 francs au profit de leurs enfants.

KARI GOSS

Le condiment indispensable aux gourmets dans tous les plats de poisson ou de viande.

On vente à Ostende chez M. DIERYCX-KRELLY, Marché-aux Herbes.

CONCERT

A l'occasion de la fête nationale, un concert sera donné au parc Léopold vendredi 20 juillet à 9 h. du soir, par les élèves des écoles communales « Marie-Louise », « Conscience », « Albert », avec le concours de Mme E. Steyns, cantatrice.

Au programme œuvres de Peter Benoit et d'autres compositeurs flamands (200 exécutants).

A BONNE CHÈRE

A bonne chère, bonne bière. A bonne bière, bonne installation. Allez tous voir l'installation unique de la « Bonne Auberge ».

ÉCOLES PROFESSIONNELLE ET INDUSTRIELLE

La distribution des prix aura lieu en la grande salle du Casino (entrée par la place d'Armes) le dimanche 29 juillet, à 10 h. du matin.

Les travaux des élèves seront exposés dans les locaux de l'école, 76, avenue de la Reine, le dimanche 22 juillet. Cette exposition sera accessible au public de 9 à 12 et de 15 à 17 heures.

DONS

M. le Bourgmestre a reçu de la part de M. Desorgher, Secrétaire Général de la Société Royale des Courses et au nom de M. Rom, la somme de 2.000 frs., à l'occasion de la victoire de son poulain Pitchoun, au Grand Critérium International d'Ostende.

Cette somme sera versée au profit de :

1. l'œuvre de distribution de soupe aux enfants des chômeurs 1000 francs ;
2. l'œuvre de la Maternité, 1000 francs.

PROFITEZ-EN

Une pièce de joaillerie ou d'horlogerie du fabricant-joailler Paul Cossey, 41, rue des Sœurs Blanches, vous donnera toute satisfaction, tant au point de vue prix que qualité.

Spécialité de réparations et de transformations.

« Movéo », le bracelet-montre de précision pour la vie. Seul fabricant.

UN BEAU SUCCES

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Germaine Pire, la fille du coiffeur ostendais bien connu vient de remporter à Bruxelles, avec félicitations du jury, le diplôme de professeur d'institut de beauté. « Le Carillon » lui adresse ses meilleures félicitations. Les salons de M. Pire, 9, avenue Henri Serruys, sont le dépôt des produits de beauté de Vichy. Il est hors de doute que les élégantes qui séjournent en saison ou qui habitent toute l'année à Ostende, auront recours aux talents de Mlle Germaine Pire. Le succès qu'elle vient de remporter est un sûr garant de la qualité des soins qui seront apportés.

PRENEZ GARDE

Si vous ressentez le moindre trouble visuel, ne le laissez pas s'aggraver, cela peut avoir des conséquences graves. En consultant un opticien professionnel, ce danger est écarté. Adressez-vous en confiance à la LUNETTERIE BELGE, 84, rue de la Chapelles, à Ostende, en face du cinéma. Réparations sur l'heure.

PLACE AUX JEUNES

On assure qu'en vertu des pouvoirs spéciaux, le gouvernement mettrait à la retraite tous les fonctionnaires de l'Etat à l'âge de 60 ans. En y comprenant les chemins de fer, cette mesure créerait environ quatre mille vacances d'emploi et permettrait

l'homme-machine d'aspects multiples et uniformes parce qu'il n'a pas d'âme. Je ne suis pas certain qu'il soit parti du masque, et pencherais à croire qu'il a fini par établir une corrélation entre le masque et sa créature humaine, trop dénuée pour être viable. Ensuite il a confondu péle-mêle, les uns et les autres, qui certainement s'accouplèrent clandestinement, tant ces bizarres produits pullulent dans son œuvre.

...Hélas, c'est pourtant bien vrai qu'ils existent.

Gardons-nous d'insister davantage... Je me proposais de parler presque exclusivement du peintre. Il faut donc que la personnalité de l'homme soit bien puissante et attirante pour nous faire oublier si longtemps qu'il fait, lui aussi, les gestes des autres peintres. C'est que nous lui sommes reconnaissants d'aimer assez la peinture pour transposer ce qu'il entreprend, et donner au monde particulier qui est sa création, cette physiologie de mystère sans effroi, ajoutons, presque gracieux. Il regarde, avec l'émervaillement et l'innocence de l'enfant, déferler la mer, épaisse et soupirente, ou le phare, cylindre nacré dans le ciel pâle, les bateaux aux fins cordages, respirant doucement sur le flot apaisé. Voilà bien sa vertu la plus précieuse, cette naïveté qui l'apparente aux plus grands peintres du siècle : le douanier Rousseau, Bonnard, Gauguin, Van Gogh, tous dont la vision est neuve, l'exécution sans théorie. Ensor n'est pas un savant peintre, ni un artificieux mais un naïf surveillé et discret, sachant instinctivement tous les accords colorés possibles, surtout les raffinés. Qu'il joue avec quatre tons (vert émeraude, ocre jaune, ocre rouge, bleu outremer) dans cette marine du Musée d'Anvers, ou qu'il délire parmi toutes les couleurs pures de son chef-d'œuvre

demeure maître de son élégante baguette de chef d'orchestre. Infailliblement, chaque couleur obéit à son appel, joue sa partie, vibre, s'émeut. Les peintres qui peut-être me liront, savent qu'il n'est aucun raisonnement pour suppléer à cet instinct, à ce don. Le vrai talent n'est pas de savoir que tel ton obtiendra son petit effet s'il est opposé à tel autre, mais de faire jaillir la source vive d'amour qui dort au fond de notre être. Dès lors, le peintre, vrai sourcier, oubliera le broyeur de pâtes colorées.

Tendres et féminins peuvent être les tableaux, les enfants de James Ensor. J'en connais un, exécuté sur une feuille de papier avec des crayons de couleur pour écolier, qui est inoubliable. C'est au centre, posé à terre, un grand catafalque, drapé noir et argent (que son œil subtil a vu violet). Au mur, à gauche, un minuscule portrait de femme, en pied, dans ses atours. Derrière le catafalque, deux rideaux roses tirés de chaque côté de la fenêtre, et une chaise plus brune. « J'ai voulu, commente James Ensor, représenter cette chaise dans la lumière. ». Dans l'angle du tableau, à droite, il a inscrit 1916 et son nom. Au-dessus — d'un crayon pâle — « Chère morte ». Je ne connais pas d'œuvre qui donne à ce point l'angoisse solennelle de la chambre mortuaire, de l'abandon des meubles inutiles. Ensor ne sait pas lui-même ce qu'il a fait. S'il l'avait su, il ne l'aurait pas fait.

La mort, sous la forme de joyeux petits squelettes, hante toute son œuvre, par ailleurs complètement apaisante. Car Ostende, l'inspiratrice de ce grand peintre, repousse tout tragique excessif. Elle veut que toute chose, même damnable, soit touchée d'une couleur rare et nouvelle, qui nous baigne, comme l'arc-en-ciel, d'un reflet paradisiaque. **LUCIEN SCHWOB**

LA FETE DES NATIONS fut particulièrement brillante

(Suite de la 1re page.)

A la magie des costumes d'Herzégovine, de Bosnie et du Monténégro vint s'ajouter le charme prenant et nostalgique des chansons de là-bas. Il semble que les sembler qui prouve la longue et patiente application — naissent spontanément, jaillissent d'instinct, tant ils contiennent parfois de sensibilité torturée, chœurs — exécutés avec un en-

L'Autriche vint ensuite. Elle semble pouvoir être caractérisée par une infinie variété de costumes, les uns bien gentils, les autres quelque peu grotesques. Ils valsèrent comme il se doit. Valses souples et légères, un peu lassantes parce que toute superficielles, mais bien jolies tout de même dans leur grâce mièvre.

ses. Et encore, les Suédois, dont la danse virile dite « du bouvier » fut généreusement acclamée ; la Pologne cracovienne, dont le costume traditionnel éveille toujours des souvenirs ; les Géorgiens, les Norvégiens, les Montagnards de Smyrne qui fougueusement vous enlèvent dans une danse trépidante.

Et enfin, le groupe pittoresque et mâle, rude et franc de nos pêcheurs, qui firent s'épanouir en d'heureux sourires les visages, avec leur danse hardie et fière de Flamands de la Mer du Nord. Ainsi se termina le bal des Nations, au Kursaal.

Le lendemain eut lieu la représentation dans le parc Léopold, sur la pelouse près du Trinkhall, et lundi soir, le ballet

other artist that many people during the season are delighted to meet is Charles Lechat. He is both a portraitist and clever caricaturist. The latest one of Mrs Charles at the Ocean Hotel as a portrait literally brought down the house.

RACING NEWS. — I am glad to report that this week-end has been a really financial success so far as the Wellington race course is concerned. It is true that the prize money on the big race has been reduced this year but after all the racecourse is not either a philanthropic institution nor is it run merely as an advertising stunt for the benefit of the rest of Ostend. By the way watch Gorgone, he is running well. Also Desert is a horse to be carefully followed.

TO-DAY'S CHESTNUT. — Father O'Toole was a great Irish sportsman, and came from Cork. Which town should of course be pronounced « Carke ». Well Father O'Toole was in the habit of being an owner of a donkey that was also a great winner in the local donkey races that are such a feature of this Irish town. The Bishop however hearing of Father O'Toole's sporting proclivities wrote forbidding him to farther take part in this exciting sport. The reverend Father replied shortly, and to the point. He said : « Following your honour's instructions, I have scratched my ass ».

AU STUDIO PORTRAITS d'artistes

Mlle Blanche Hertoghe continue inlassablement ses efforts pour la propagande du beau. Samedi dernier s'est ouvert au Studio une exposition consacrée à des « Portraits d'Artistes » qui groupe quelques œuvres d'une quinzaine de peintres et de sculpteurs ostendais.

De James Ensor, quatre toiles et six dessins. D'autres que nous ont vanté tous les mérites de notre Prince des Peintres ; aussi nous limiterons nous à conseiller d'aller admirer surtout le « Peintre ou chapeau fleuri » portrait peu connu, mais d'une rare valeur. Les quatre dessins, portraits du maître, révèlent l'exquise finesse de traits, apparente surtout dans les eaux-fortes, et dans laquelle excelle le grand artiste.

Delwaide expose une petite toile de dimensions modestes : un portrait d'Ensor. C'est une œuvre assez étrange, car l'auteur, sans paraître se soucier d'exactitude photographique, y a surtout recherché l'expression si complexe du caractère de son modèle, et il a réussi mieux que beaucoup d'autres portraitistes ne l'ont fait jusqu'ici. En outre, et ce qui ne gêne rien, il est parvenu à réaliser une toile dont les couleurs sont lumineuses et de belle harmonie.

Le dimanche 22 juillet, Johann Strauss, dont le nom est à lui seul tout un programme, dirigera un concert de musique viennoise qui enchantera les auditeurs. Fritzi Jokl, la charmante cantatrice viennoise, achèvera de donner un cachet très particulier à cette soirée.

Le 22 juillet, les peintres de Bruges, dont l'exposition connut un très grand succès, céderont la place à un groupe de peintres anversois choisis parmi les meilleurs. Dans le domaine des arts plastiques comme dans celui de la musique, le Casino-Kursaal reconquiert rapidement le prestige artistique exceptionnel dont il jouissait aux temps d'avant-guerre. La formule célèbre : « Ostende-Centre d'Art » reprend force et vigueur...

Signalons en passant le succès remporté par le Rallye automobile de la General Motors, dont les prix, exposés au Casino-Kursaal, attirèrent les regards admiratifs de la foule des visiteurs. Les 20, 21 et 22 juillet aura lieu un concours d'élégance et de confort, organisé par la Chambre Syndicale des Constructeurs d'automobiles.

Durant ces mêmes journées, un tournoi international d'escrime réunira comme d'habitude, bon nombre des plus fines lames européennes.

SAURISSERIES ET FABRIQUES DE CONSERVES BELGES

Ce n'est un secret pour personne que certaines industries particulièrement affectées par la crise doivent faire de gros efforts et bien souvent de gros sacrifices pour ne pas être acculées à fermer leurs portes et envoyer leurs ouvriers grossir les rangs des chômeurs qui, chaque jour, font la file devant les bourses de travail. Bien souvent leur mal malgré toute la bonne volonté apportée à son étude, reste sans remède ; pour d'autres, par contre, quoique souffrant aussi de la crise mondiale, il existe bien souvent des palliatifs qui, s'ils ne peuvent à eux seuls ramener la prospérité, pourraient au moins légèrement redresser les affaires. Parmi ces dernières, il faut ranger les saurisseries et fabriques de conserves du pays.

Une réunion tenue voici quelques jours met nettement en relief leur situation toute particulière. Deux facteurs primordiaux régissent cette situation : d'une part la concurrence effrénée à laquelle se livrent sur le marché intérieur les concurrents étrangers et, d'autre part, le manque de débouchés pour les produits indigènes.

Moederspraak » (Ma langue maternelle). L'interprétation de ces extraits, si judicieusement choisis, d'une œuvre immense, sera confiée, pour la partie chorale, à la société royale « Les Mélo-manes », de Gand, dont la réputation est solidement établie, pour la partie orchestrale à l'excellente phalange du Casino-Kursaal, et, enfin, pour les chants, à M. Lucien Van Obbergh, l'une des gloires de notre Monnaie. Cette manifestation artistique d'une si haute venue sera assurément l'un des sommets de cette saison au Casino-Kursaal d'Ostende.

AUX AMBASSADEURS
Alors que le concert du soir est terminé, et que la Rotonde se met en veilleuse jusqu'au lendemain, la somptueuse Salle des Ambassadeurs respire de tous ses feux, et appelle irrésistiblement à elle, comme la phalène est attirée vers le globe électrique, le public fasciné.

Samedi et dimanche prochains l'on y verra les Golden Dancers et l'on admirera un souple et fin danseur qui décriit avec six demoiselles des groupes décoratifs Robuste comme un porteur de troupe marocaine, ce jeune homme assemble sur ses épaules légères ses solides partenaires. C'est lourd : il sourit pourtant...

CAISSIERE rest. limon. expér. Réf. 1^{er} ord. ch. place. Ecrire bureau du journal S. D. 32 (130)

KARI GOSS
Le condiment indispensable aux gourmets dans tous les plats de poisson ou de viande. On vente à Ostende chez M. DIERYCX-KRELLY, Marché-aux Herbes.

CONCERT
A l'occasion de la fête nationale, un concert sera donné au parc Léopold vendredi 20 juillet à 9 h. du soir, par les élèves des écoles communales « Marie-Louise », « Conscience », « Albert », avec le concours de Mme E. Steyns, cantatrice.

Au programme œuvres de Peter Benoit et d'autres compositeurs flamands (200 exécutants).

A BONNE CHERE
A bonne chère, bonne bière. A bonne bière, bonne installation. Allez tous voir l'installation unique de la « Bonne Auberge ».

ECOLE PROFESSIONNELLE ET INDUSTRIELLE
La distribution des prix aura lieu en la grande salle du Casino (entrée par la place d'Armes) le dimanche 29 juillet, à 10 h. du matin.

Les travaux des élèves seront exposés dans les locaux de l'école, 76, avenue de la Reine, le dimanche 22 juillet. Cette exposition sera accessible au public de 9 à 12 et de 15 à 17 heures.

POUR GUERIR
le rhume, la toux, la grippe, l'influenza, il faut employer uniquement le SIROP PECTORAL du pharmacien HALEWYCK, place d'Armes, 12, Ostende. Guérison assurée avec un seul flacon. Prix frs. 12.00. Tél. 1104. Envoi immédiat à domicile.

A L'I.N.R.
Le 4 août prochain, le Baron James Ensor fera à l'I. N. R. un discours qui sera radiodiffusé.

URGENT
FABRIQUE DE MOUTARDE, ROLL-MOPS, ETC., CHERCHE POUR TOUT LE LITTORAL UN TRES BON REPRESENTANT, BIEN INTRODUIT ET CONNAISSANT CLIENTELE HOTELIERE.

IL LUI SERA FAIT DES conditions exceptionnelles POUR TOUTE LA DUREE DE LA SAISON ECRIRE AVEC TOUTES REFERENCES AUX ETABLISSEMENTS :

L'ANCRE
anciennement Jean STUPP
45-47, rue de l'Escadron
ETTERBEEK-BRUXELLES

SARDINES COGNAC

UN BEAU SUCCES
Nous apprenons avec plaisir que Mlle Germaine Pire, la fille du coiffeur ostendais bien connu vient de remporter à Bruxelles, avec félicitations du jury, le diplôme de professeur d'institut de beauté. « Le Carillon » lui adresse ses meilleures félicitations. Les salons de M. Pire, 9, avenue Henri Serruys, sont le dépôt des produits de beauté de Vichy. Il est hors de doute que les élégantes qui séjournent en saison ou qui habitent toute l'année à Ostende, auront recours aux talents de Mlle Germaine Pire. Le succès qu'elle vient de remporter est un sûr garant de la qualité des soins qui seront apportés.

PRENEZ GARDE
Si vous ressentez le moindre trouble visuel, ne le laissez pas s'aggraver, cela peut avoir des conséquences graves. En consultant un opticien professionnel, ce danger est écarté. Adressez-vous en confiance à la LUNETTERIE BELGE, 84, rue de la Chapelles, à Ostende, en face du cinéma. Réparations sur l'heure.

PLACE AUX JEUNES
On assure qu'en vertu des pouvoirs spéciaux, le gouvernement mettrait à la retraite tous les fonctionnaires de l'Etat à l'âge de 60 ans. En y comprenant les chemins de fer, cette mesure créerait environ quatre mille vacances d'emploi et permettrait de réaliser certaines compressions dans les services surpeuplés, tout en atténuant le chômage chez les intellectuels. En outre, les pensions établies sur la base de soixante ans au lieu de soixante-cinq, seraient diminuées.

Enfin, il ne serait plus attribué de services complémentaires de promotion...

On « prierait » aussi les provinces et les communes d'adopter des mesures similaires, ce qui leur permettrait de réduire le personnel.

Bref, tout est à la compression. Reste à voir ce qu'en penseront les intéressés. Car enfin, à soixante ans, beaucoup de nos plus sympathiques fonctionnaires sont encore tout à fait valides...

PECQ Penst école moyenne garçons Admis, à partir 6a. cure d'air. nourr. excell. reconnu. Loc. scol. superbes. 2200 fr. l'an. Dir. Corthals. (131)

Le plus mauvais rhume EST IMMEDIATEMENT SOULAGE ET RAPIDEMENT GUERI PAR LE

SIROP MIRA Pharmacie Peremans

Boulevard Alphonse Pieters

14 juin 1934.

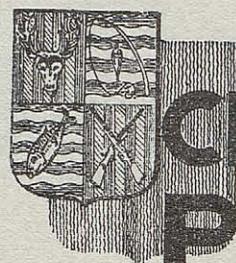
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 12 juin, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise volontiers à reproduire dans votre revue "Le Chasseur" par Vertongen.

Croyez, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A la Direction de "Chasse et Pêche",
9, rue Duquesnoy,
Bruxelles



CHASSE
ET
PÊCHE
ET VIVRE À LA CAMPAGNE

L'ORGANE DES CHÂTELAÏNS
9. RUE DUQUESNOY
BRUXELLES
TÉLÉPHONE: 12.73.43.
R.C. BRUXELLES: 552.75.
COMPTE CHÈQUES POST: 955.32.

Bruxelles, le 12 juin 1934.

Monsieur le Directeur du Musée
Royal de Peinture,
Rue de la Régence,
BRUXELLES.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer de ce que nous serions très désireux de reproduire dans un numéro spécial de chasse à éditer fin août, le petit tableau qui se trouve au Musée Royal, numéro 888 et intitulé "Le Chasseur" par Vertangen.

Vous nous obligeriez en voulant bien nous donner l'autorisation nécessaire à cet effet.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour "CHASSE & PÊCHE",





WAGONS-LITS // COOK

ORGANISATION MONDIALE DE VOYAGES

C^E INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS

Registre du Commerce, Bruxelles n° 5205

AGENCE DE BRUXELLES

(17, Place de Brouckère)

Votre référence

Notre référence 990/PUB/34/ I232

RAPPELER CE N° DANS LA RÉPONSE

Bruxelles, le 24 mai 1954.

Monsieur Van Puyveld,
Conservateur en Chef
MUSEES ROYAUX DES BEAUX ARTS BELGES
Rue du Musée 9
BRUXELLES.

Monsieur le Conservateur,

J'ai bien reçu votre lettre du 3 courant et vous remercie de l'autorisation que vous avez bien voulu nous donner d'insérer dans notre brochure le cliché portrait de Duquesnoy.

Je vous présente, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma haute considération.

LE CHEF DES AGENCES:

23 mai 1934.

Monsieur,

Je vous autorise volontiers à reproduire dans votre excellente brochure "Comment visiter la Belgique", le Portrait de Duquesnoy, par Van Dyck, qui figure dans nos Musées.

Croyez, je vous prie, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Wagons-lits/Cook
17, Place de Brouckère,
Bruxelles.



WAGONS-LITS // COOK

ORGANISATION MONDIALE DE VOYAGES

C^{IE} INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS

Registre du Commerce, Bruxelles n° 5205

AGENCE DE BRUXELLES

(17, Place de Brouckère)

N° 990/PROG/34/ 988
Rappeler ce N° dans la réponse

Bruxelles, le 24 avril 1934

Monsieur le Conservateur
MUSEE ROYAL DE PEINTURE
Musée Ancien
Rue de la Régence,
BRUXELLES.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint un exemplaire de ma brochure COMMENT VISITER LA BELGIQUE, édition 1933. Cette année, nous rééditons cette brochure, sous une forme beaucoup plus luxueuse avec de très nombreux clichés.

Parmi ces clichés, figurerait la reproduction du portrait de Duquesnoy de Van Dyck, dont l'Office Belgo Luxembourgeois de Tourisme veut bien nous prêter le cliché.

Je vous serais donc très obligé de bien vouloir me donner l'autorisation de reproduction en raison du but de notre brochure et du grand nombre de clients que nous amenons régulièrement aux Musées lors de nos excursions.

Comme la brochure n'attend que votre réponse pour aller sous presse, je vous sens particulièrement obligé de traiter la chose d'urgence et vous en remercie bien sincèrement à l'avance.

Je vous présente, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

LE CHEF DES AGENCES:

19 septembre 1933

Monsieur

En réponse à votre lettre du 13 et , nous avons l'honneur de vous faire savoir que le sculpteur Rousseau , avenue Van Volzem à Forest , peut seul vous accorder l'autorisation de reproduire son oeuvre "Vers la Vie." C'est donc à lui qu'il faudra vous adresser au préalable pour obtenir satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

A Monsieur Marguelier
Courcelles.

Courcelles le 13 septembre 1988

M
Monsieur le conservateur
du Musée des Beaux Arts
Bruxelles.

Monsieur,

Nous désirons reproduire sur des cartes
souvenirs le dessin de la statuette de V.
Rousseau "Vers la vie".

Pourriez-vous nous indiquer si nous
devons payer pour cela des droits d'auteur et
si combien ceux-ci s'élèvent-ils. Notez bien
que la publication que nous comptons faire
ne sera jamais vendue et n'est pas destinée
à être affichée dans des lieux publics.

Vous remerciant d'avance nous
vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance
de nos sentiments respectueusement dévoués

M. Langueher
102. Rue Antoine Carrière
Courcelles.

23 mars 1935

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 21 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'autorisation de Madame la baronne Vinçotte de reproduire le buste de Catalina, doit être conservée dans nos archives. Nous ne pourrions vous la renvoyer.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Messieurs de Gigord et C^o.
15 rue Cassette, Paris.

Ancienne Librairie POUSSIELGUE

J. DE GIGORD, Éditeur

Société à responsabilité limitée
au Capital de 2.000.000 de francs

15, Rue Cassette, 15

:: : PARIS (6^e) : ::

Téléphone : Littré 55-21

Chèque Postal n° 3810 Paris

Reg. du Com. N° 223.011 B Paris

Paris, le 21 Mars 1933

Monsieur le Conservateur
des Musées Royaux des
Beaux-Arts
BRUXELLES (Belgique)

Monsieur le Conservateur,

Nous avons bien reçu la reproduction excellente
du Buste de Catilina de Vinçotte, et nous vous remercions de
votre obligeance.

Nous vous adressons, d'autre part, vingt
francs belges pour vos frais.

Nous vous serions reconnaissants de vouloir
bien nous retourner l'autorisation de Madame la Baronne de
VINÇOTTE, à moins que cette pièce ne vous soit indispensable.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur,
l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pour la Société,

J. de Gigord

*Répondre
à
La pièce ne
est indispensable*

31 décembre 1932.

Cher Monsieur Burroughs,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous autorise à publier la photographie aux Rayons X de notre tableau, "Portrait d'homme", attribué à Nicolas Maes et à Vermeer. Je suis persuadé, avec vous, que le tableau est de la jeunesse de Nicolas Maes. J'en ai eu la conviction absolue depuis que j'ai vu, à côté de ce tableau, un autre de même genre, qui est certainement de Nicolas Maes, et cela, à la grande Exposition Hollandaise à la "Royal Academy," de Londres.

Je serais heureux si vous ameniez une preuve évidente, et vous m'obligeriez beaucoup en me faisant parvenir la publication que vous avez consacrée à ce tableau.

Croyez, Cher Monsieur Burroughs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Burroughs,
Harvard University
Fogg Art Museum
Cambridge, Mass, U.S.A.

HARVARD UNIVERSITY
FOGG ART MUSEUM
CAMBRIDGE, MASS., U.S.A.

Dec. 19, 1932

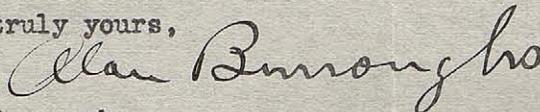
L. van Puyvelde, Esq.,
Director, Royal Museum,
Brussels,

Dear Sir,

A most interesting comparison between a signed Nicolas Maes in an American museum and your Portrait of a Man, attributed to Nicolas Maes, number 665 in the catalogue of the Royal Museum in Brussels, has come to hand. Have you any objection to my publishing the photograph of your picture and a print from the x-ray film which you allowed me to make some years ago? The x-ray reveals a type of modelling and method exactly the same as that in the signed Maes previously mentioned. I know that a great many critics believe this portrait to be by Maes, but the publication of new evidence may be of some special interest. I hope you will give me permission to use this x-ray print as well as the photograph in question.

May I convey good wishes for the new year
and sign myself,

Very truly yours,



Alan Burroughs

17 juin 1932.

Cher Monsieur Burroughs,

Je vous donne volontiers la permission de publier le tableau de
Cornelle de Vos: "Portrait de l'artiste et de sa famille".

Je vous ai fait parvenir, par l'intermédiaire du comptoir de
photographies, une photographie de ce tableau. Vous savez que ce tableau
est couvert d'une grosse couche de vernis dans lequel on a mélangé de la
couleur brune.

Le portrait ovale d'un "Vieillard" par van Dyck, portrait de
1619 dont vous parlez dans votre lettre du 6 juin n'appartient pas à nos
Musées mais à la collection del Monte de Bruxelles. M. del Monte est mort,
sa famille est partie, mais je puis vous assurer que la famille ne s'oppo-
sera nullement à une reproduction de cette oeuvre très ancienne de van
Dyck.

Je serai heureux de lire votre article dans Burlington Magazine.

Croyez, Cher Monsieur Burroughs, à mes sentiments les meil-
leurs.

Monsieur Alan Burroughs,
Harvard University
ogg Art Museum,
Cambridge, Mass., U.S.A.

HARVARD UNIVERSITY
FOGG ART MUSEUM
CAMBRIDGE, MASS., U.S.A.

May 27, 1932

Léo van Puyvelde, Esquire
Conservateur en Chef
Musées Royaux des Beaux-Arts
Bruxelles, Belgique

Dear Mr. van Puyvelde:

May I have permission to publish the Cornelis de Vos
"Portrait of the Artist and His Family?" The article is
intended for the Burlington Magazine and discusses the relation
between Cornelis de Vos and Van Dyck.

Sincerely yours,

Alan Burroughs

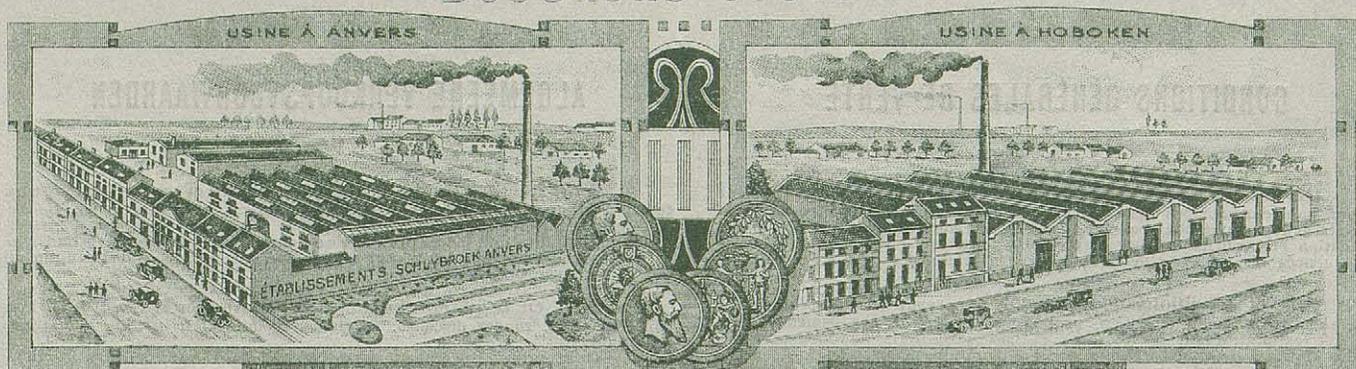
Alan Burroughs

P.S. May I also take this opportunity
to order a photograph of this picture
from your photo-sales department?

EMBALLAGES MÉTALLIQUES INDUSTRIELS

IMPRESSION SUR MÉTAUX

BOUCHONS-COURONNE



VERNISSAGE ET REPOUSSAGE
DE TOUS MÉTAUX
BIDONS POUR VERNIS, HUILES
ESSENCES, CERUSES ET COULEURS
EN FER BLANC ET TôLES BRUTES
TAMBOURS GALVANISÉS

ÉTABLISSEMENTS
J. SCHUYBROEK
SOCIÉTÉ ANONYME

BOÎTES AVEC FERMETURE HERMÉTIQUE
POUR COULEURS, VASELINE,
GRAISSES ETC. (SYSTÈME ANGLAIS)
BOÎTES POUR CONFITURES
FOURNISSEUR DE L'ARMÉE
PANCARTES RÉCLAME

ADR. TÉL. : SCHUYBROEK - EMBALLAGES - HOBOKEN
COMPTE CHÈQUES 37744.

CODE TEL. :
BENTLEY'S SECOND.

TÉLÉPHONES | 707.49 785.36
723.90 785.38

REGISTRE DU COMMERCE : ANVERS N° 1586

4328/LS/JS.

Hoboken-lez-*à* Hevers, le
356 CHEMINS - BAS

29 avril 1932.

Musées Royaux des Beaux-Arts
de Belgique,
9, rue du Musée,
Bruxelles.

Messieurs,

Par la présente nous avons l'avantage de vous
accuser réception de votre honorée lettre du 28 courant
et vous remercions vivement de l'autorisation que vous
nous donnez à reproduire deux tableaux, faisant partie
de vos collections, sur des boîtes métalliques.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations dis-
tinguées.

ÉTABLISSEMENTS J. SCHUYBROEK
Société Anonyme
l'Administrateur

;28 avril 1932

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 26 avril ,n°4200/VT/JS,
j'ai l'avantage de vous faire savoir que rien ne s'oppose
ce que vous reproduisiez sur des boîtes métalliques les de
tableaux de Pieter Bloot et Olis qui font partie de nos co
lections.

Agréez, Monsieur, nos salutations bien distinguées.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J Schuybroek
356 chemin-bas Hoboken, Anvers.

Joseph Schuybroek
Administrateur
des Etablissements J. Schuybroek S. A.

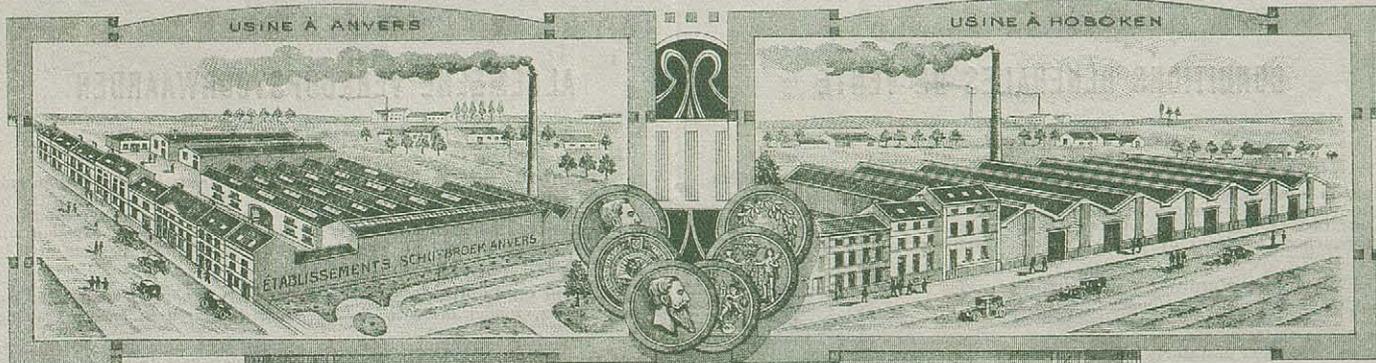
Chemin Bas, 356

Hoboken. Anvers.

EMBALLAGES MÉTALLIQUES INDUSTRIELS

IMPRESSION SUR MÉTAUX

BOUCHONS-COURONNE



ÉTABLISSEMENTS
J. SCHUYBROEK
 SOCIÉTÉ ANONYME

ADR. TÉL. : SCHUYBROEK - EMBALLAGES - HOBOKEN
 COMPTE CHEQUES 37744.

REGISTRE DU COMMERCE : ANVERS N° 1586

BOÎTES AVEC FERMETURE HERMÉTIQUE
 POUR COULEURS, VASELINE,
 GRAISSES ETC. (SYSTÈME ANGLAIS)
 BOÎTES POUR CONFITURES
 FOURNISSEUR DE L'ARMÉE
 PANCARTES RÉCLAME

CODE TEL :
 BENTLEY'S SECOND.

VERNISSAGE ET REPOUSSAGE
 DE TOUS MÉTAUX
 BIDONS POUR VERNIS, HUILES
 ESSENCES, CERUSES ET COULEURS
 EN FER BLANC ET TôLES BRUTES
 TAMBOURS GALVANISÉS

TÉLÉPHONES | 707.49 785.36
 | 723.90 785.38

4200/VT/JS.

Hoboken-lez-Anvers, le 26 avril 1932.
 356 CHEMINS - BAS

Musée de Bruxelles.

BRUXELLES.

Messieurs,

Par la présente nous nous permettons de vous rappeler
 notre dévouée du 20 courant N° 3990 par laquelle nous vous de-
 mandions de nous accorder la permission de reproduire sur des
 boîtes métalliques, les deux tableaux dont nous vous adressions
 en même temps 2 cartes-postales.

Il nous serait particulièrement agréable de recevoir
 votre réponse à ce sujet et au plaisir de vous lire favorablement,
 nous vous présentons, Messieurs, avec nos remerciements anticipés,
 nos salutations distinguées.

ÉTABLISSEMENTS J. SCHUYBROEK
 Société Anonyme

Administrateur

VOIR NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Offres : Sauf stipulation expresse du contraire, nos offres s'entendent toujours sans engagement. Les commandes acceptées par nos agents ou représentants et les conventions passées avec eux, ne sont valables qu'après notre ratification et confirmation par écrit. Nous ne sommes pas responsables des conséquences résultant de l'emploi de nos marchandises.

Prix et conditions de paiement : Nos ventes se font au comptant, sans escompte, à Hoboken, marchandises prises à nos usines. Nos prix, étant calculés sur la base des droits de douane, taxes fiscales et tarifs de transport en vigueur le jour de la commande, toute majoration de ceux-ci entraînera automatiquement une majoration proportionnelle des prix initiaux pour les livraisons d'une commande effectuées postérieurement à l'application de ces nouveaux droits, taxes et tarifs. Nonobstant toute stipulation contraire, nous nous réservons, de tout temps, le droit, d'expédier nos marchandises contre remboursement. Tout différend éventuel sera du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Anvers. Le lieu de paiement de nos factures est à Anvers; cette condition n'empêche pas que nous avons la faculté de faire traite sur l'acheteur.

Commandes et livraisons par tranches : Les marchandises pour lesquelles il a été convenu, lors de la commande, de faire la livraison par tranches, suivant les besoins de l'acheteur, doivent être enlevées en totalité au bout de six mois après la première livraison. Ce délai passé, nous aurons le droit: soit d'annuler la commande pour autant qu'elle ne soit pas exécutée, soit de facturer et d'exiger le paiement immédiat des marchandises restant à livrer. Dans ce dernier cas, nous ne serons tenus à livrer le reliquat de la commande que trente jours, au plus tôt, après le dit paiement. Pour toute livraison partielle à exécuter, l'acheteur devra nous aviser 15 jours à l'avance.

Transports : Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur, même si elles sont vendues franco. Nous déclinons donc toute responsabilité pour avaries, manquants ou retards dans les livraisons, quels que soient les moyens de transport utilisés.

Quantités à livrer : Pour les quantités à livrer, nous nous réservons une marge de 10 % en plus ou en moins du nombre d'unités convenu.

Poids : Exceptionnellement, et à la demande de l'acheteur, nous mentionnons sur nos factures le poids de la marchandise, sans que nous soyons toutefois responsables des différences éventuelles.

Réclamations : Est considérée bonne et conforme, toute marchandise au sujet de laquelle, huit jours après réception par le client ou son mandataire autorisé, nous n'aurons pas reçu de réclamation. Il en est de même pour les marchandises employées intégralement ou partiellement. De différences légères en nuances ou en poids, ne seront pas de raisons suffisantes pour déclarer la marchandise non conforme à la commande.

Cas de force majeure : En cas de force majeure, nous pouvons annuler nos conventions ou prolonger les délais de livraison aussi longtemps que dureront ces cas de force majeure ou que leurs conséquences se feront sentir.

Sont considérés comme cas de force majeure: l'état de guerre, les troubles civils et sociaux, les révolutions, les désordres, les actes de sabotage, les inondations, l'incendie, les lock-outs et les grèves (tant en nos établissements que dans les usines dont nous sommes tributaires pour nos matières, approvisionnements, machines et tous produits nécessaires à notre fabrication); les bris et/ou détériorations aux machines et/ou à l'outillage; en nos usines ou dans celles de nos fournisseurs; impression ou/et lacquage défectueux qui nous obligeraient à la réimpression; en un mot, toutes les difficultés et circonstances imprévues pouvant survenir dans la fabrication ou la confection des matrices et autres outillages. En aucun de ces cas, il ne pourra, ni nous être réclamé des dommages et intérêts pour retard dans les livraisons, ni nous être imposé l'obligation de prouver l'influence d'une des causes précitées sur la marche de notre fabrication, l'exécution des commandes et leur expédition.

Droits d'auteur et de brevet : L'acheteur qui nous passe commande, est responsable vis à vis de nous des conséquences pouvant résulter du fait de la fabrication ou de la livraison de marchandises qui tomberaient sous le coup des lois sur les droits d'auteur et de brevet.

Gravures et marques : Sauf stipulation contraire, les pierres lithographiques, les clichés, les gravures, les matrices, les marques et tout outillage en général, nécessaires pour l'exécution d'une commande, restent partout notre propriété.

Emballages : L'emballage est à charge du client. Les emballages, nous revenant en bon état, franco gare Hoboken, quinze jours après la réception des marchandises, seront remboursés aux prix facturés.

ALGEMEENE VERKOOPVOORWAARDEN

Aanbod : Onze aanbiedingen gebeuren steeds zonder verbintenis, tenzij wij het tegenovergestelde met onzen klant overeenkwamen. De bestellingen en overeenkomsten, afgesloten met onze agenten of vertegenwoordigers zijn slechts dan geldig wanneer ze door ons schriftelijk bevestigd zijn. Wij zijn niet verantwoordelijk voor de gevolgen die kunnen voortvloeien uit het gebruik van onze waren.

Prijs en betalingsvoorwaarden : De verkoop geschiedt tegen kontante betaling, zonder disconto, te Hoboken, de waren in onze magazijnen afgehaald.

Onze prijzen, berekend zijnde op de basis van de invoerrechten, fiscale taken en vervoertarieven in voege den dag van de bestelling, zullen verhoogd worden in verhouding met de stijging van deze factoren, voor wat betreft de levering of leveringen die gedaan worden op eene bestelling na het van kracht worden der bedoelde verhooging van die invoerrechten, fiscale taken en vervoertarieven.

Wij behouden ons het recht voor de bestelde koopwaar tegen terugbetaling op te sturen, zelfs als het tegenovergestelde overeengekomen is.

De geschillen, die oprijzen tusschen ons en onze klanten, zullen uitsluitend voor de Handelsrechtbank van Antwerpen gebracht worden.

De betaalplaats van onze facturen is te Antwerpen. Deze voorwaarde blijft onveranderd niettegenstaande het feit dat wij op onzen koper wissels zouden trekken.

Bestellingen en leveringen per gedeelten : De bestelde koopwaar, voor dewelke is overeengekomen ze per gedeelten te leveren volgens behoefte van den koper, moet in haar geheel zes maanden na de bestelling worden afgenomen. Kenmerkend dit tijdstip verlopen, hebben wij het recht: ofwel de bestelling te vernietigen voor zoover zij niet is afgewerkt, ofwel de koopwaar in rekening te brengen en er dadelijk betaling van te eischen. In dit laatste geval zullen wij het nog af te werken deel der bestelling slechts behoeven te leveren, ten vroegste dertig dagen na hare betaling. Voor elke af te werken gedeeltelijke levering zal de koper ons minstens volle veertien dagen op voorhand moeten waarschuwen.

Vervoer : De koopwaar wordt steeds verzonden op risico van den koper, zoudt ze zelfs vrachtvrij verkocht zijn geworden. Wij wijzen dus alle verantwoordelijkheid af voor wat betreft beschadiging, te kort of vertraging die de levering mocht ondervinden, welke ook het vervoermiddel zij dat gebruikt is geworden.

Te leveren hoeveelheid : Voor elke te leveren hoeveelheid, hebben wij het recht 10 % onder of boven het overeengekomen kwantum te blijven.

Gewicht : Per uitzondering en op uitdrukkelijke aanvraag van den koper, duiden wij op onze facturen het gewicht der koopwaar aan. Echter zijn wij niet verantwoordelijk voor gebeurlijke verschillen.

Klachten : Zal als goed en overeenkomstig de bestelling beschouwd worden, elke koopwaar voor dewelke wij binnen de acht dagen na hare ontvangst door den koper of zijn gevolmachtigd vertegenwoordiger, geen klacht hebben ontvangen. Hetzelfde is van toepassing op de koopwaar die reeds gedeeltelijk of in haar geheel gebruikt is geworden.

Een klein verschil in kleur of gewicht zal niet als een voldoende reden aanzien worden om de koopwaar als niet overeenkomstig de bestelling te verklaren.

Heirkracht : In geval van heirkracht hebben wij het recht onze overeenkomsten op te zeggen of den leveringstijd te verlengen zoolang deze heirkracht of haar gevolgen zich doen gevoelen.

Worden als heirkracht beschouwd: oorlog, burgerlijke en sociale troebelen, revoluties, wanordelijkheden, sabotage, overstromingen, brand; lock-outs en stakingen (zowel in onze fabrieken als in degene bij welke wij onze grondstoffen, machines en alle voor onze fabricatie benodigde produkten, betrekken); breuk aan machines en/of werktuigen, in onze werkhuizen of in die van onze leveranciers; mislukte druk die ons zou verplichten tot herdrukken; in één woord, elke onvoorziene omstandigheid of moeilijkheid in onze fabricatie of in het vervaardigen van nieuwe werktuigen.

In geen enkel dezer gevallen van heirkracht, zal de koper het recht hebben schadevergoeding van ons te eischen en zal hij ons evenmin kunnen verplichten te bewijzen dat een der hierboven genoemde oorzaken invloed heeft kunnen hebben op den loop onzer fabricatie, de uitvoering der bestellingen en hunne verzending.

Schrijvers- en uitvindingsrechten : De koper die ons eene bestelling doet, is verantwoordelijk tegenover ons voor de gevolgen van de fabricatie of de levering van koopwaar die onder toepassing zou vallen van de wetten op de schrijvers- en uitvindingsrechten.

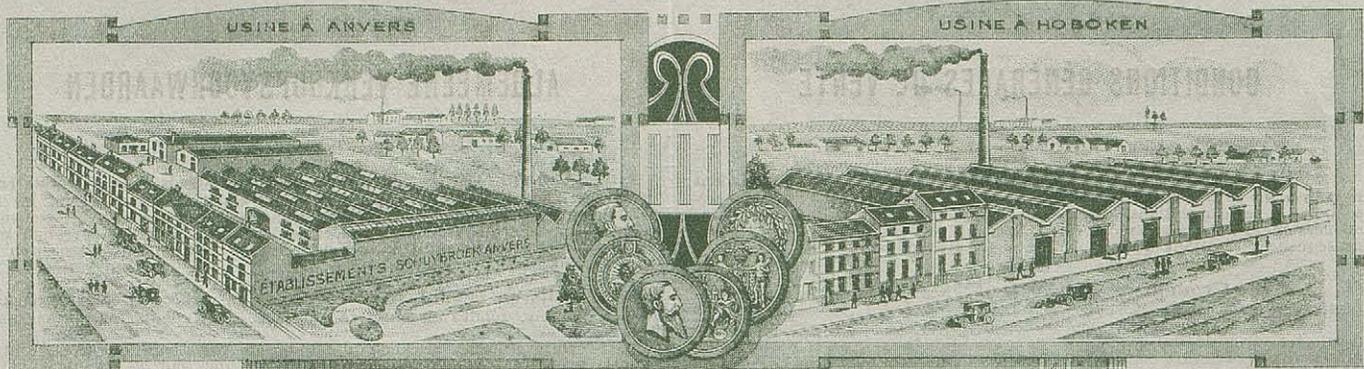
Graveerwerk : Lithographische steenen, afdruksels, gravuren, merken, stempels, en in 't algemeen elk werktuig noodig om een bestelling uit te voeren, blijven overal ons eikendom, indien niet het tegenovergestelde uitdrukkelijk overeengekomen werd.

Emballage : De emballage is ten laste van den koper. De emballage die ons in goeden staat teruggestuurd wordt Franco statie Hoboken, veertien dagen na ontvangst der koopwaar, zal terug betaald worden aan den gefaktureerden prijs.

EMBALLAGES MÉTALLIQUES INDUSTRIELS

IMPRESSION SUR MÉTAUX

BOUCHONS-COURONNE



VERNISSAGE ET REPOUSSAGE
DE TOUS MÉTAUX
BIDONS POUR VERNIS, HUILES
ESSENCES CERUSES ET COULEURS
EN FER BLANC ET TOLES BRUTES
TAMBOURS GALVANISÉS

BOÎTES AVEC FERMETURE HERMÉTIQUE
POUR COULEURS, VASELINE,
GRAISSES ETC (SYSTÈME ANGLAIS)
BOÎTES POUR CONFITURES
FOURNISSEUR DE L'ARMÉE
PANCARTES RECLAME

ÉTABLISSEMENTS
J. SCHUYBROEK
SOCIÉTÉ ANONYME

ADR. TÉL. SCHUYBROEK - EMBALLAGES - HOBOKEN
COMPTE CHÈQUES 37744.

CODE TEL :
BENTLEY'S SECOND.

TÉLÉPHONES | 707.49 785.36
| 723.90 785.38

REGISTRE DU COMMERCE : ANVERS N° 1586

3990/VT/JS.

Hoboken-lez-Anvers, le 20 avril 1932.
356 CHEMINS - BAS

Musée de Bruxelles.

Messieurs,

Nous vous adressons sous ce pli deux cartes-postales
représentant des tableaux de votre musée avec prière de bien vou-
loir nous faire savoir s'il nous est permis de reproduire celles-
ci sur des boites métalliques.

A vous lire, nous vous présentons, Messieurs, nos salu-
tations distinguées.

annexes: 2 cartes.

ÉTABLISSEMENTS J. SCHUYBROEK
Société Anonyme
Industrie

J. Schuybroek

5258

Monsieur,

Comme suite à ma lettre du 17 mars, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, en même temps que la présente, la photographie de notre tableau n° 213.

Veillez noter que cette oeuvre porte comme titre, dans le catalogue de la Peinture ancienne: L'Hôtel de Nassau à Bruxelles; il y est mentionné sous les noms de Guillaume Van Schoor et Gillis van Tilborgh (il était précédemment attribué à Van Heil.)

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

L. A.

Monsieur G.W. Den Boer,
Lange St Pieterstraat, F. 33
Middelburg.

17 mars 1932.

Monsieur,

Permettez-moi de vous répondre en français: je ne puis dicter ma correspondance qu'en cette langue.

Je vous accorde volontiers l'autorisation de publier le tableau de Van Heil, dont il est question dans votre lettre du 27 février. On fera exécuter la photographie dont vous voudrez bien supporter les frais.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur G.W. Den Boer,
Lange St. Pieterstraat F 33
Middelburg

FIRMA G.W. DEN BOER

UITGEVERS

LANGE ST. PIETERSTRAAT F 33

MIDDELBURG,
TELEFOON 150

27 Februari 1932

den Heer Directeur van het
Museum van Schoone Kunsten
te B R U S S E L.

WeledelGeboren Heer,

In een door ons uit te geven gedenkboek ter gelegenheid van het vierde eeuwfeest der geboorte van Prins Willem van Oranje zouden wij gaarne reproduceeren het Brusselsche Paleis, schilderij toegeschreven aan van Heyl, cat. 213.

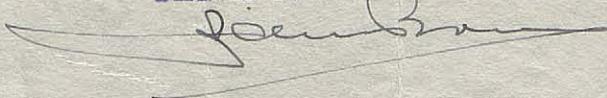
Beleefd verzoeken wij U daarvoor toestemming te willen verleen, een voor reproductie geschikte foto te doen vervaardigen en ons deze te doen toekomen. De te maken kosten zullen wij gaarne vergoeden.

Mogen wij ten deze op Uw medewerking rekenen? Bij voorbaat betuigen wij U daarvoor onzen hartelijken dank.

Met de meeste hoogachting verblijven wij intuschen,

Uw dw.

FIRMA G. W. DEN BOER



In Mei 1931.

C.

Waarde Heer Kuypers,

Het Bestuur van het Museum heeft hoegenaamd geen bezwaar tegen het opnemen in den tweeden druk van uw bloemlezing "De Gouden Poort" van de *repro-*

Justis der volgende werken uit ons Modern Museum:

G. Wappers 1830

H. De Braekeleer. Spinster.

G. Vogels - Landschap

Met de meeste hoogachting

Vr de Hoofdconservator,
De Conservator,



Aan den Heer J. Kuypers,
Inspecteur bij het Normaalonderwijs,
Timmermansstraat, 102,
VORST (Brussel)

Brussel, 28 April 1931.

Zimmermansstraat 102

Vorst / Brussel.

Mijnheer de Hoofdcensuur,

Recht 18
1/5

In naam der leerlingen, van de hooger klassen,
der athenaea en der normaalschool, die evolu-
tie van de kunst in de XIX-e eeuw duidelijk
te maken, stel ik mij voor in der breedte,
druk van mijn bloemlesing "De Joudenpoort",
deel C, o. a. een drietal reproducties van
schilderijen uit het Modern Museum of de
Nemur:

Wappers, 1830

De Braeckeler, Spinster

Vogel, landschap.

Ik heb de photo's en het recht tot repro-
ductie en van regelmatig afgekocht. May
ik, in aanmerking genomen, het zuiver-
pedagogisch doel, dat hier nageschiedt wordt,

neem verwacht, dat het bestuur van het
Museum, geen bezwaar zal hebben tegen
bedoelde reproductie?

Hoogachtend.

J. Kuyper
Inspecteur bij het Koninklijk
wz.

Aentken d. van Puyvelde,
Hoofdenieur van de Koninklijke
Musea, te Brussel

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE A. 9631

Bruxelles, le 17.7 1915.

Madame

Nous apprenons que vous mettez en vente dans les papeteries de la ville le groupe de la famille royale qui occupe le parterre central du hall de sculpture

Veuillez nous faire savoir si vous avez obtenu les autorisations de MM. Samuel et Lagesse dont les oeuvres figurent sur le cliché

Agréez, Madame, l'assurance de notre considération distinguée

A clamm
Des. No 5253

17 juillet 1913

exp. le 17 7 13

*Voir dossier
5253*

AC. 707

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 9 juillet n°..., nous avons l'honneur de vous faire connaître que M. Seeman nous avait annoncé pour le courant du mois de juin la visite d'un de ses représentants qui aurait réglé sur place les quelques difficultés qui empêchent encore la publication de l'ouvrage auquel votre lettre précitée fait allusion. Nous attendons toujours la visite de ce représentant et nous espérons qu'il ne tardera pas à venir nous voir; notre secrétariat est en effet dépositaire d'un grand nombre de plaques autochromes qui constituent une sérieuse valeur et dont nous souhaitons ne pas devoir assurer la responsabilité outre mesure.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

(P. A.)

(V. M. B.)

Monsieur Pouillet

Ministère des Sciences et des Arts

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
—
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 9 juillet 1913.

N^o

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Messieurs,

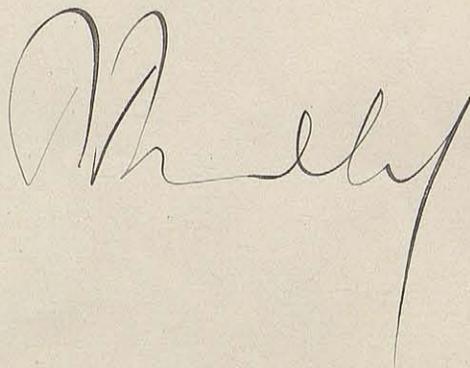
ANNEXE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que désormais, il sera ajouté, conformément à votre demande, aux contrats d'achat des œuvres acquises en vue du Musée Moderne, une clause aux termes de laquelle l'Etat se réservera le droit de reproduire ces œuvres dans un but d'enseignement ou de vulgarisation artistique. Ce droit de reproduction se limitera, bien entendu, aux procédés graphiques tels que photographie, héliogravure, chromolithographie etc.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me dire si les obstacles à la publication, par M. Seeman, d'un ouvrage de luxe consacré aux peintres belges modernes, sont levés et si, dans la négative, il n'y aurait pas lieu de renoncer à la publication des tableaux qui formaient obstacle à la publication des autres.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture
à Bruxelles.

22 mars 1913

*expédié le
22-3-13*

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance
 que notre Collège dans sa dernière séance s'est occupé
 de la question du droit de reproduction d'œuvres appar-
 tenant au "usé et en encore tombées dans le domaine
 public. Les difficultés éprouvées par le grand éditeur de
 Leipzig M. Seeman dans son projet de consacrer un ouvrage
 de luxe aux peintres belges modernes nous ont fourni l'oc-
 casion d'une discussion attentive M. Seeman depuis des
 mois attend une réponse aux demandes de reproduire adres-
 sées par lui à M. Jan Stebbaerts, aux héritiers de de Brae-
 keleer. D'autre part M. Henri De Greux réclame une somme
 de 300 frs pour la reproduction d'un tableau de son père
 Notre Collège estime que les efforts des éditeurs sérieux
 qui assurent la renommée de doivent pas être entravés
 et que le Gouvernement en achetant un tableau ou une
 œuvre de sculpture à un artiste doit pouvoir acquérir

Monsieur Coulet

Ministre des Sciences et des Arts

à Bruxelles

en même temps dans un but de diffusion esthétique et pédagogique
le droit de reproduction limité bien entendu aux procédés graphi-
ques tels que photographies ,héliogravures ,chromitegraphie etc.
Un tableau ne pourrait jamais être reproduit en peinture qu'avec
l'autorisation de l'auteur; de même les œuvres de sculpture ne
pourraient être l'objet que de reproductions graphiques .En con-
séquence notre Collège a voté le vœu que le Gouvernement veuille
inscrire désormais dans les contrats d'achat des œuvres destinées
à nos galeries modernes une clause à peu près ainsi conçue:

" L'Etat pourra à toute époque dans un but d'enseignement ou de
" vulgarisation artistique reproduire l'œuvre ou en autoriser
" la reproduction par des procédés tels que la photographie ,héli-
gravure, chromolithographie et autres procédés graphiques"

Nous espérons que vous voudrez bien faire bon accueil à
notre proposition et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

2 mars
Monsieur le ministre

Nous avons l'honneur de ~~vous~~
~~vous adresser~~ parler à votre conseil:
L'ami Godebro Colliq dans sa dernière
lettre s'est occupé ~~de la question~~
de la question du droit de reproduction
d'œuvres appartenant aux héritiers et
non encore tombées dans le domaine
public. Les difficultés éprouvées par
M^r de Meunier le grand s'élève de Leipzig
M^r de Meunier dans son projet de consacrer
un ouvrage de l'ère aux ~~plus~~
peintres belges modernes, veut saisir
l'occasion d'une discussion attentive
à ~~la~~ ~~question~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~reproduction~~
M^r de Meunier depuis de trois ans attend
une réponse aux demandes de repro-
duire adressées par lui ~~à~~ ~~la~~ ~~commission~~
de ~~la~~ ~~commission~~ à M^r Jean Stobben
de la part des héritiers de de Braekelcar.
D'autre part M^r Henri de Groen
le ~~quel~~ ~~est~~ ~~le~~ ~~seul~~ ~~à~~ ~~avoir~~ ~~une~~ ~~lettre~~
de 300 fr. pour la reproduction d'un
tableau de son père. Notre collègue

